

***Étude sur la situation et les besoins financiers
des artistes, des travailleurs et des organismes
professionnels de la danse, de la musique et du
théâtre***

Alliance pour le financement de la danse, de la
musique et du théâtre

Conseil québécois de la musique (CQM)

Conseil québécois du théâtre (CQT)

Regroupement québécois de la danse (RQD)

Rapport final

Janvier 2000

LE GROUPE

DBSF



ISBN 2-9805723-2-2 (CQT)

ISBN 2-9803306-6-3 (RQD)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE.....	5
1. INTRODUCTION.....	9
1.1 Rappel du mandat.....	9
1.2 Contenu du présent rapport.....	9
2. L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	10
2.1 Les données secondaires.....	10
2.2 Les entrevues en profondeur.....	11
2.3 La modélisation des besoins financiers.....	11
3. PORTRAIT SOMMAIRE DES DISCIPLINES ÉTUDIÉES.....	12
3.1 Le profil des disciplines étudiées.....	12
3.2 Les impacts économiques des arts de la scène.....	14
4. LE FINANCEMENT PUBLIC.....	15
4.1 Les budgets des principaux subventionneurs.....	16
5. LA SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISMES SUBVENTIONNÉS AU FONCTIONNEMENT PAR LE CALQ.....	22
5.1 Notes méthodologiques.....	22
5.2 Aperçu général des organismes subventionnés au fonctionnement.....	24
5.3 L'achalandage et la situation financière des organismes.....	24
5.3.1 La composition de l'achalandage.....	24
5.3.2 Les revenus d'opération en fonction de l'achalandage.....	27
5.3.3 Les frais de production en fonction de l'achalandage.....	29
5.4 Situation financière de L'ensemble des organismes en arts de la scène	31
5.4.1 Évolution des surplus et déficits accumulés.....	31
5.4.2 Évolution de l'aide publique.....	33

5.5	Situation financière des organismes de danse et en arts multidisciplinaires	34
5.5.1	Évolution des surplus et déficits accumulés.....	34
5.5.2	Évolution de l'aide publique	37
5.6	Situation financière des organismes de théâtre.....	39
5.6.1	Évolution du surplus et déficit accumulé.....	39
5.6.2	Évolution de l'aide publique	41
5.7	Situation financière des organismes de musique.....	43
5.7.1	Évolution du surplus et déficit accumulé.....	43
5.7.2	Évolution de l'aide publique	45
5.8	Évolution globale de la situation financière.....	46
5.9	L'évolution du compte échanges de services.....	48
5.10	L'emploi dans les organismes.....	50
6.	LES PROBLÉMATIQUES LIÉES AU FINANCEMENT DES ORGANISMES.....	55
6.1	Le personnel administratif et artistique.....	55
6.1.1	Le manque de ressources humaines	56
6.1.2	Une incapacité à offrir un niveau de rémunération adéquat.....	57
6.1.3	Un accès limité à certaines expertises.....	58
6.1.4	Une lourdeur administrative liée au financement public.....	59
6.1.5	Le cumul des activités et engagements professionnels pour les artistes.....	60
6.1.6	Des conditions d'exercice artistique non-adaptées.....	61
6.1.7	Une incapacité à assumer l'ensemble des coûts liés à l'exercice professionnel.....	62
6.1.8	La situation économique précaire des artistes professionnels.....	62
6.2	La création, la production et la diffusion	65
6.2.1	Des contraintes budgétaires à l'acte créatif.....	65
6.2.2	Des budgets limités pour les activités de recherche & développement et le renouvellement artistique	66
6.2.3	Les limites de diffusion des organismes.....	66
6.2.4	Des moyens limités pour assurer une réciprocité, notamment au plan des résidences d'artistes	67

6.3	Le financement des organismes	68
6.3.1	La dépendance du financement public et notamment de certains programmes	68
6.3.2	La difficulté de hausser le financement privé.....	70
6.3.3	Des coûts importants liés au financement autonome	70
6.3.4	La fragilité financière des organismes paralysant l'initiative.....	71
7.	LES BESOINS ET LES ENJEUX EN MATIÈRE DE FINANCEMENT	72
7.1	Les enjeux en matière de financement.....	72
7.2	L'évaluation des besoins financiers	72
7.2.1	Les besoins financiers estimés.....	73
7.2.2	Les paramètres de l'estimation	74
7.2.3	L'estimation des besoins financiers immédiats	81
	ANNEXE I	88
	ANNEXE II	89
	ANNEXE III	90
	ANNEXE IV	91
	ANNEXE V	94

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les organismes professionnels, les artistes et les travailleurs du milieu des arts de la scène qui ont bien voulu partager leur réalité et nous consacrer le temps nécessaire à la réalisation de cette étude.

Nos remerciements s'adressent également au personnel du Conseil des arts et des lettres du Québec, et nommément à monsieur Gaétan Hardy, pour leur constante collaboration.

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec.

SOMMAIRE

Les carences de l'information

Cette étude vise à mieux connaître et comprendre la situation financière des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre et à cerner les problématiques, besoins et enjeux liés au financement du milieu des arts de la scène. La démarche de l'étude a été assujettie à la faible qualité des informations disponibles.

Une bonne compréhension réclame des informations objectives. L'initiative du CALQ de compiler les informations financières à sa disposition participe d'une prise de conscience plus générale du secteur des arts et de la culture, de la nécessité de disposer de banques de données socio-économiques et d'indicateurs pertinents pour agir efficacement. Ces sources d'information restent à développer.

Les informations fournies par le CALQ ont été la pierre angulaire qui a permis d'estimer les besoins financiers des arts de la scène.

Un milieu dynamique fortement tributaire des fonds publics

La danse, la musique et le théâtre, principales disciplines composant les arts de la scène, forment un milieu marqué par la forte présence d'organismes à but non lucratif et d'individus tributaires des fonds publics pour assurer leur développement artistique.

L'aide publique représente pour une majorité d'organismes la principale source de financement. Selon les organismes, qu'ils soient financés au fonctionnement ou au projet, la part de l'aide publique varie entre 40 % et 70 % de leur budget total. Notons toutefois que certains organismes, à but non lucratif ou privés, ne reçoivent aucune aide gouvernementale.

Stagnation voire recul du financement public

Le milieu des arts de la scène démontre un grand dynamisme depuis plusieurs années. Cette situation entraîne une augmentation des demandes d'aide financière adressées aux principaux subventionneurs (Conseil des Arts du Canada, Conseil des arts et des lettres du Québec).

En 1998-1999, le CALQ a connu une croissance de 13 % du nombre de demandes de la part des individus et de 20 % de la part des organismes.

Depuis cinq ans, les budgets des subventionneurs stagnent. L'analyse du nombre d'organismes et d'individus ainsi que des montants attribués via les subventions ou les bourses versées par le CALQ constitue un bon indicateur de l'état de l'aide publique. Pour les disciplines des arts de la scène, sur une période de cinq ans, on constate pour le CALQ :

- une augmentation de 10 % du budget consacré à l'aide au fonctionnement mais une baisse de 2 % du nombre d'organismes soutenus ;
- une baisse de 23 % du budget consacré à l'aide au projet et une baisse de 5 % du nombre d'organismes soutenus ;
- une hausse de 4 % du budget consacré au programme de bourses accompagnée d'une augmentation importante de 44 % du nombre d'artistes soutenus.

Soulignons que le budget actuel du CALQ, ne lui permet de répondre qu'à 30 % des demandes de bourses et à 75 % des demandes des organismes. Le CAC n'est en mesure de répondre qu'à 27 % des demandes de bourses.

Une situation financière en apparence stable

L'analyse des données financières des organismes soutenus au fonctionnement par le CALQ met en lumière une situation financière apparemment stable depuis quatre ans. Mais ces données posent d'importantes difficultés d'interprétation et il est risqué de porter un jugement sur la santé financière des organismes.

Les études de cas menés et certains indices comptables, comme l'évolution du compte *Échanges de services*, indiquent au contraire que les organismes des arts de la scène éprouvent de graves difficultés financières.

Une situation de crise

Les organismes des arts de la scène, tout comme les artistes, connaissent une précarité financière affectant leur fonctionnement et minant à plusieurs égards leur développement artistique.

Les problématiques les plus fréquemment rencontrées sont :

- le manque flagrant de ressources humaines — situation conduisant à une surcharge généralisée du personnel actuellement en poste ;
- de grandes difficultés à offrir un niveau de rémunération adéquat et, pour de nombreux organismes, des conditions d'exercice artistique adaptées et adéquates notamment quant aux lieux de création ;
- la gestion du financement public accapare souvent une ressource à plein temps. Pour les organismes, cette lourdeur administrative représente un fardeau financier important ;
- la difficulté à augmenter les revenus autonomes et privés : les organismes doivent pouvoir compter sur du personnel compétent pour leur mise en marché. Ces ressources expertes ne sont pas accessibles pour la majorité des organismes faute de ressources financières. Un cercle vicieux apparaît : sans ressources qualifiées, les organismes éprouvent des difficultés à accroître leurs revenus autonomes et privés ; sans ressources financières adéquates, les organismes ne peuvent recruter les professionnels qualifiés nécessaires ;
- la faiblesse des budgets limite et handicape l'acte créatif. Cette situation se répercute sur toute la chaîne de création, production, diffusion ;
- des budgets restreints pour les activités de recherche et le renouvellement artistique des artistes ;
- de grandes difficultés à assurer une réciprocité quant à l'invitation à se produire ou s'installer en résidence de compagnies étrangères alors que le nombre de compagnies québécoises invitées hors du Québec ne cesse d'augmenter.

La précarité financière caractérise les organismes et les artistes évoluant au sein des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre. Cette vulnérabilité, couplée à l'essoufflement généralisé des ressources humaines, met en péril la capacité des organismes à réaliser leur mission et à assurer leur pérennité.

L'avenir des arts de la scène compromis

Les organismes artistiques évoluent maintenant dans un environnement concurrentiel où la rentabilité économique prédomine. Mais les organismes ne disposent généralement pas des ressources et des outils nécessaires pour affronter cette situation. Le maintien du niveau de création et de production artistique, la mise en valeur de la richesse artistique des créateurs, le développement des publics ainsi que le rayonnement des disciplines à l'échelle nationale et internationale constituent autant de dimensions fragilisées par la précarité financière des organismes.

Des besoins financiers de 57 millions de dollars

Les besoins financiers immédiats du secteur des arts de la scène au Québec sont estimés à 57,3 millions de dollars. Cette évaluation fournit un ordre de grandeur et réfère à la période 1998-1999.

	Besoins financiers
Organismes subventionnés au fonctionnement	45 422 108 \$
Organismes subventionnés au projet	4 881 573 \$
Bourses	3 966 612 \$
Programmes d'aide et de soutien	3 001 723 \$
Secteur des arts de la scène	57 272 016 \$

1. INTRODUCTION

1.1 RAPPEL DU MANDAT

En juin 1999, l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre — formée du Conseil québécois de la musique (CQM), du Conseil québécois du théâtre (CQT) et le Regroupement québécois de la danse (RQD) — confiait au Groupe DBSF le mandat de réaliser une étude visant à évaluer et mieux comprendre la situation financière des travailleurs, des artistes et des organismes évoluant au sein des disciplines des arts de la scène.

Plus précisément, les objectifs de cette étude se résument de la façon suivante :

- documenter et quantifier les données disponibles quant à la situation financière des artistes, du personnel artistique et administratif et des organismes des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre ;
- développer un portrait analytique de la situation financière des organismes de création, de production et de diffusion des trois disciplines et mettre en lumière les principales problématiques ;
- identifier les besoins et les enjeux en matière de financement tant au plan des ressources humaines que du développement des divers organismes évoluant au sein des trois disciplines.

1.2 CONTENU DU PRÉSENT RAPPORT

Les pages qui suivent présentent dans un premier temps un bref portrait des disciplines étudiées en termes de nombre d'organismes, d'activités et d'impacts économiques générés. La dynamique du financement public, principale source de financement pour les organismes artistiques, ainsi que son évolution sont discutés au chapitre quatre. Les chapitres cinq et six s'attardent à la situation financière des organismes tant au plan quantitatif, à l'aide de données financières fournies par le CALQ, qu'au plan qualitatif à savoir les problématiques liées au niveau de financement dont bénéficient les organismes étudiés.

Enfin, le dernier chapitre est consacré aux enjeux liés au sous-financement et besoins financiers des organismes. À cet égard, une estimation des besoins immédiats des organismes en matière de financement public est proposée.

2. L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La situation financière des organismes, des travailleurs et des artistes des arts de la scène constitue un champ de connaissances encore peu documenté. En fait, force est de constater que bien peu d'informations structurées et à jour sont disponibles à cet égard. Évaluer la situation financière d'organismes constitue dans ce cadre une tâche difficile. L'approche méthodologique privilégiée tentait donc, dans la mesure du possible, de pallier cette lacune.

Mentionnons que la volonté de documenter la situation des divers organismes qu'ils soient des organismes à but non lucratif ou des organismes privés, recevant ou non une aide publique, au fonctionnement ou au projet, a guidé la démarche d'étude. Toutefois, le manque d'informations, notamment sur les organismes financés publiquement au projet et ceux ne bénéficiant pas de financement public, a réduit considérablement nos possibilités à cet égard.

2.1 LES DONNÉES SECONDAIRES

Les informations secondaires existant sur les diverses dimensions des arts de la scène ainsi que les données financières des organismes subventionnés au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) — comprenant les organismes de création et de production, les diffuseurs spécialisés, les événements nationaux et internationaux ainsi que les associations, regroupements et organismes de services — constituent les principales sources d'informations retenues au départ. Notons que l'exercice effectué par le CALQ pour rendre disponible les données financières agglomérées des organismes soutenus au fonctionnement, se veut une première dans ce sens. Une démarche similaire pourrait éventuellement être entreprises pour les organismes soutenus au projet.

Ainsi, nous disposons de données financières nous permettant d'évaluer globalement la situation financière des organismes soutenus au fonctionnement par le CALQ (le chapitre cinq, présentant les résultats de l'analyse des données fournies par le CALQ, propose une note méthodologique davantage étoffée à cet effet).

2.2 LES ENTREVUES EN PROFONDEUR

Couplée à l'analyse financière nous avons réalisé plus d'une quinzaine d'études de cas via des rencontres avec des dirigeants d'organismes et des artistes évoluant dans l'une ou l'autre des trois disciplines étudiées. Un minimum de cinq rencontres a été réalisé par discipline. Le choix des organismes rencontrés devait permettre d'obtenir une certaine représentativité de l'éventail d'organismes par disciplines (différence dans le type d'organismes et de démarche artistique, dans la taille de l'organisme et de son financement public : au projet, au fonctionnement, sans financement public, dans la localisation de l'organisme : Montréal, Québec, autres régions, etc.).

Ces rencontres, ou études de cas, ont été effectuées auprès des directeurs administratifs des organismes choisis, dans certains cas le directeur artistique était également présent. Une grille d'entrevue servait de guide au déroulement de la rencontre bien que nous privilégions une démarche exploratoire afin de permettre une plus grande richesse des résultats. Les entrevues avaient une durée moyenne d'une heure trente à deux heures ; ce qui a permis de traiter plus en profondeur les différentes réalités de financement des organismes. Afin d'assurer la fiabilité des informations recueillies, la saturation de ces dernières a été recherchée.

2.3 LA MODÉLISATION DES BESOINS FINANCIERS

L'estimation des besoins financiers — constituant également une première, aucun exercice de ce genre n'ayant encore été réalisé précédemment — a été effectuée à partir des données financières fournies par le CALQ concernant la situation des organismes et les informations sur les emplois et le niveau de rémunération prévalant dans ces organismes. Le chapitre sept présente à cet effet l'ensemble des hypothèses à la base de la modélisation permettant d'estimer les besoins financiers immédiats des organismes évoluant au sein des trois disciplines étudiées.

3. PORTRAIT SOMMAIRE DES DISCIPLINES ÉTUDIÉES

Les arts de la scène sont principalement composés des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre. Hétérogène, le milieu se caractérise par une forte présence de petits organismes à but non lucratif (OBNL) et d'individus dépendant des fonds publics pour assurer leur développement artistique.

3.1 LE PROFIL DES DISCIPLINES ÉTUDIÉES

Il est toujours difficile de circonscrire les disciplines artistiques. En fait, aucun profil exhaustif ou décompte exact n'existe sur chacune des disciplines étudiées. Selon les informations contenues dans la récente Politique sur la diffusion des arts de la scène¹, on compte au Québec près de 250 compagnies professionnelles de théâtre — incluant les théâtres d'été —, 90 organismes de musique et une cinquantaine de compagnies de danse. La mission, la démarche artistique, le type de création ainsi que le volume d'activités varient grandement d'un organisme à l'autre tout comme le profil des publics visés.

- *La danse*

En ce qui a trait à la discipline de la danse, elle est dominée au Québec par la danse contemporaine. Cette discipline a connu une croissance exponentielle du nombre de compagnies au cours de la dernière décennie. Ces dernières, principalement concentrées à Montréal, sont de plus en plus nombreuses à présenter leurs productions hors des frontières québécoises.

- *La musique de concert*

Quant à la musique de concert au Québec, elle constitue un milieu dynamique où se côtoient les compositeurs, les interprètes, les petits ensembles et les grands orchestres. De la musique classique aux créations contemporaines québécoises ou étrangères en passant par l'opéra, le jazz, les musiques du monde, électroacoustiques ou actuelles, la diversité de la musique de concert se traduit par une vaste gamme de styles et de genres musicaux.

1 Ministère de la Culture et des Communications, Remettre l'art au monde, Politique de diffusion des arts de la scène, 1996, page 7.

- *Le théâtre*

Regroupant la plus grande part d'organismes des arts de la scène, le théâtre constitue un vaste milieu créatif et dynamique. Il s'exprime sous différentes formes que ce soit l'interprétation d'œuvres du répertoire classique ou contemporain, les créations québécoises ou encore le théâtre jeunesse.

- *Les arts multidisciplinaires*

Au confluent de plusieurs disciplines, les arts multidisciplinaires constituent une nouvelle discipline marquée par la combinaison de différentes formes d'expression. Comptant encore qu'un petit nombre d'organismes, les arts multidisciplinaires connaissent toutefois un essor fulgurant depuis les dernières années.

- *Les événements nationaux et internationaux*

Au-delà des organismes de création et de production, les disciplines de la danse, de la musique et du théâtre comptent également des événements nationaux et internationaux constituant des lieux d'échanges et de confrontation des pratiques artistiques et offrant aux publics québécois l'accès à une diversité de productions.

- *Les diffuseurs*

Qu'ils soient multidisciplinaires ou spécialisés, les diffuseurs constituent aussi des acteurs d'une grande importance ; leur travail permettant l'accessibilité aux œuvres des créateurs québécois aux différents publics québécois. Mentionnons que le monde de la diffusion compte également une large part d'organismes de production qui, via le maintien de lieux de diffusion, l'autodiffusion, etc., jouent également un rôle de premier plan dans la diffusion au Québec.

- *Les associations et les regroupements professionnels*

Enfin, cette brève présentation des disciplines étudiées ne pourrait être complète sans la mention des associations et regroupements professionnels et des organismes de services qui appuient de multiples façons le développement des disciplines.

3.2 LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DES ARTS DE LA SCÈNE

La place qu'occupent les arts et plus globalement la culture dans la définition de l'identité québécoise est incontestable. Par ailleurs, la culture forme également un secteur économique important procurant de l'emploi à des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises et générant des retombées considérables. Si on ne tient compte que des effets directs et indirects, avec une contribution au PIB du Québec de 3,4 milliards de dollars (2,5 %) et plus de 77 000 emplois², le secteur de la culture a un poids similaire à celui des secteurs des transports et des communications et presque le double du secteur de l'agriculture (tableau 1).

Pour leur part, les arts de la scène — qui comprennent les trois disciplines étudiées — généraient en 1992, plus de 4 400 emplois, 79,8 millions de dollars en revenus de travail et une contribution au PIB québécois de l'ordre de 166 millions de dollars soit 4 % de l'impact total du secteur culturel.

TABLEAU 1
Impact économique du secteur culturel au Québec, 1992

Domaine	PIB, contribution totale (millions \$)	Main- d'œuvre (emplois)	Revenus de travail (millions \$)	Salaire moyen \$	Revenus des gouverne- ments (millions \$)
Patrimoine	346,5	7 570	223,5	30 352	93,1
Arts de la scène	166,3	4 486	79,8	15 405	25,8
Livre	783,7	13 999	442,5	33 302	204,4
Métiers d'art	54,6	1 088	28,1	23 702	11,6
Phonogramme	212,3	3 719	85,9	20 218	34,6
Film	701,8	15 137	340,6	18 668	155,7
Design	1 420,5	37 208	956,5	25 205	391,0
Enseignement	408,5	7 431	306,7	46 379	143,3
Fêtes et festivals	65,7	1 522	41,5	27 644	20,2
Ensemble du secteur	4 159,9	92 160	2 505,0	27 042	1 079,8

Source : Ministère de la Culture et des Communications, 1996

Note : L'impact économique comprend les effets directs, les effets indirects et les effets induits.
 Les données sur les salaires moyens tiennent compte de la main-d'œuvre directe seulement.

2 Ministère de la Culture et des Communications (1996), Impact économique du secteur de la culture et des communications.

4. LE FINANCEMENT PUBLIC

L'aide publique représente, pour la majorité des organismes à but non lucratif des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre, la principale source de financement. Selon les organismes, qu'ils soient financés au fonctionnement ou au projet, la part de l'aide publique varie entre 40 % et 70 % de leur budget total. Notons toutefois que certains organismes ne reçoivent aucune aide gouvernementale. Le nombre de ces organismes est cependant difficile à évaluer, aucun recensement n'existant à cet effet. À titre indicatif, une étude réalisée récemment par le Conseil québécois du théâtre (CQT)³ révélait que 22 % des compagnies de théâtre ne recevaient aucune subvention alors qu'un autre 17 % ne bénéficiaient que de subventions au projet.

De nombreuses instances gouvernementales, tant au niveau municipal, provincial que fédéral, interviennent dans le financement des organismes ; l'aide publique provenant du gouvernement québécois représente la plus grande part du financement public des organismes. Les principales instances intervenant dans le financement des organismes sont le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Conseil des Arts du Canada (CAC), le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM) et le Bureau des arts et de la culture de Québec (BACQ). De nombreux autres organismes publics soutiennent également les organismes culturels, que l'on pense au ministère de la Culture et des Communications, à Patrimoine Canada, à Emploi-Québec, à Développement ressources humaines Canada, etc.

Les principaux subventionneurs gèrent de nombreux programmes d'aide aux organismes. Ces derniers visent entre autres à soutenir leur fonctionnement, divers projets de production, la circulation et la diffusion de spectacles, le développement des marchés, l'accueil d'organismes étrangers etc. Le développement artistique des artistes professionnels est également soutenu par ces structures via les programmes de bourses.

Le milieu des arts de la scène est en constante évolution ; il connaît un foisonnement sans pareil depuis les dernières années. Cette situation entraîne une augmentation des demandes d'aide financière adressées aux principaux subventionneurs. Tel que le souligne le dernier rapport annuel du CALQ : « L'exercice 1998-1999 se caractérise par une augmentation du nombre de demandes tant de la part des individus — une

3 GRONDIN, M. (1998), *Le théâtre : une passion partager. Diagnostic actif des pratiques de mise en marché du théâtre au Québec*, Conseil québécois du théâtre.

hausse de 20 % par rapport à l'exercice précédent — que les organismes — hausse de 13 %. Quelque 3 593 demandes ont été traitées en 1998-1999 comparativement à 3 045 en 1997-1998⁴. » Malheureusement, force est de constater que les budgets des subventionneurs n'ont pas connu de réelle augmentation depuis plus de cinq ans et demeurent ainsi relativement stables.

4.1 LES BUDGETS DES PRINCIPAUX SUBVENTIONNEURS

Tel que mentionné, les budgets des principaux subventionneurs sont demeurés relativement stables depuis les cinq dernières années. En 1997-1998, le budget du CAC destiné aux organismes québécois s'établissait à plus de 28 millions dont plus de la moitié était consacrée aux organismes et artistes des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre (tableau 2).

TABEAU 2

Subventions accordées par le Conseil des Arts du Canada aux organismes et artistes des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre du Québec en 1997-1998.

Discipline	Organismes	Artistes	Total
Danse	3 645 665	302 810	3 948 475
Musique	4 702 706	537 568	5 240 274
Théâtre	6 213 099	262 000	6 475 099
Total	14 561 470	1 102 378	15 663 848

Source : Conseil des Arts du Canada, 1999

Le soutien municipal est également important. Pour la région de Montréal, où évolue la majorité des organismes des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre, les municipalités contribuent au budget du Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal (CACUM) qui, en 1996, a octroyé, par l'entremise de programmes d'aide, 6,3 millions de dollars aux organismes de production et 1,2 million aux activités de diffusion⁵. Ceci est sans compter le soutien direct de certaines municipalités aux activités de diffusion culturelle sur leur territoire. Notons que le budget du CACUM est demeuré inchangé depuis 1993.

4 Conseil des arts et des lettres du Québec, Rapport annuel 1998-1999.

5 Ministère de la Culture et des Communications (1996), Remettre l'art au monde. Politique de diffusion des arts de la scène.

En ce qui concerne le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), son budget s'établissait à 42,4 millions pour l'année financière 1998-1999. Les crédits attribués au CALQ n'ont connu qu'une légère hausse de 7,6 % depuis les cinq dernières années alors que les demandes d'aide financière ont cru de 33 % lors de la même période⁶. Mentionnons que cette hausse du budget du CALQ est principalement attribuable à la transition de fonds spéciaux par le CALQ et ne s'est pas reflété sur les subventions accordées. Les disciplines étudiées soit la danse, la musique, le théâtre et les arts multidisciplinaires ont bénéficié de près de 78 % des sommes allouées par le CALQ en 1998-1999 (tableau 3).

TABEAU 3

Répartition des fonds du Conseil des arts et des lettres du Québec selon les disciplines en 1998-1999

Disciplines	Sommes allouées	% du budget total
Danse	5 382 305	12,7 %
Musique *	11 697 208	27,5 %
Théâtre	15 153 424	35,7 %
Arts multidisciplinaires	770 305	1,8 %
Total	33 003 242	77,7 %

* inclut la chanson

Source : CALQ 1999

Au cours du plus récent exercice financier du CALQ (1998-1999), l'organisme a soutenu le fonctionnement ou les projets de 131 organismes de création, production ou diffusion en théâtre, 90 en musique et 42 en danse. Lors de la même période quelque 16 associations professionnelles et organismes de services des arts de la scène ont également été soutenus par le CALQ tout comme une dizaine d'événements nationaux et internationaux.

L'analyse de l'évolution des budgets et du nombre d'organismes subventionnés entre 1994-1995 et 1998-1999 démontre la relative stabilité des budgets consacrés au soutien au fonctionnement des organismes des trois disciplines et le recul de l'aide accordée aux projets des organismes (tableau 4 et 5).

6 Conseil des arts et des lettres du Québec (1999), Rencontres exploratoires interrégionales et pluridisciplinaires avec les milieux artistiques et culturels, Cahier du participant.

TABLEAU 4

Évolution des sommes allouées au fonctionnement des organismes des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre par le Conseil des arts et des lettres du Québec entre 1994-1995 et 1998-1999

Discipline	Fonctionnement 1994-1995	Fonctionnement 1998-1999	Variation 1994 / 1999
<i>Danse</i>			
Budget total	3 198 900	3 155 700	-1 %
Nombre d'organismes	14	16	14 %
Moyenne par organisme	228 493	197 231	-14 %
<i>Musique</i>			
Budget total	6 668 000	8 198 000	23 %
Nombre d'organismes	31	27	-13 %
Moyenne par organisme	215 097	303 630	41 %
<i>Théâtre</i>			
Budget total	10 066 730	10 672 100	6 %
Nombre d'organismes	59	59	0 %
Moyenne par organisme	170 623	180 883	6 %
TOTAL			
Budget	19 933 630	22 025 800	10 %
Nombre d'organismes	104	102	-2 %

Source : CALQ 1995 et 1999

À la lecture du tableau précédent, on constate des résultats variables selon les disciplines. En fait, si les budgets et le nombre d'organismes subventionnés sont demeurés relativement stables pour le théâtre, on note un recul dans le cas de la danse et une nette augmentation des montants moyens alloués aux organismes de musique, bien que le nombre de ces derniers ait pour sa part connu une baisse.

TABEAU 5

Évolution des sommes allouées au projet des organismes par le Conseil des arts et des lettres du Québec entre 1994-1995 et 1998-1999

Discipline	Projet 1994-1995	Projet 1998-1999	Variation 1994 / 1999
<i>Danse</i>			
Budget total	451 800	396 000	-12 %
Nombre d'organismes	20	16	-20 %
Moyenne par organisme	22 590	24 750	10 %
<i>Musique</i>			
Budget total	530 500	462 700	-13 %
Nombre d'organismes	32	31	-3 %
Moyenne par organisme	16 578	14 927	-10 %
<i>Théâtre</i>			
Budget total	1 055 800	706 400	-33 %
Nombre d'organismes	44	44	0 %
Moyenne par organisme	23 995	16 055	-33 %
TOTAL			
Budget	2 038 100	1 565 100	-23 %
Nombre d'organismes	96	91	-5 %

Source : CALQ 1995 et 1999

Dans le cas des sommes allouées aux organismes subventionnés au projet, on constate un net recul des aides tant au plan des budgets totaux que du nombre d'organismes soutenus. En fait, seule la danse a connu une hausse des sommes moyennes allouées aux organismes. Soulignons toutefois que le budget total et le nombre d'organismes a diminué considérablement.

TABLEAU 6

Évolution des sommes allouées aux bourses aux artistes par le Conseil des arts et des lettres du Québec entre 1996-1997 et 1998-1999

Discipline	Bourses 1996-1997	Bourses 1998-1999	Variation 1996 / 1999
<i>Danse</i>			
Budget total	245 669	304 075	23 %
Nombre d'artistes	29	39	35 %
Moyenne par artiste	8 471	7 797	-8 %
<i>Musique</i>			
Budget total	337 981	343 813	2 %
Nombre d'artistes	58	85	47 %
Moyenne par artiste	5 827	4 045	-31 %
<i>Théâtre</i>			
Budget total	360 136	330 574	-8 %
Nombre d'artistes	45	66	47 %
Moyenne par artiste	8 003	5 009	-37 %
TOTAL			
Budget	943 786	978 462	4 %
Nombre d'artistes	132	190	44 %

Source : CALQ 1995 et 1999

Dans le cas des bourses attribuées aux artistes des trois disciplines étudiées, malgré une augmentation du nombre d'artistes soutenus, on constate une baisse généralisée des sommes moyennes allouées.

Cette étude sommaire des principaux programmes du CALQ met en lumière la stabilité voire le recul de l'aide accordée aux organismes et aux artistes des trois disciplines. Cette situation n'est pas sans poser de nombreux problèmes et enjeux pour le développement et l'essor artistique du milieu québécois des arts de la scène. Les principales problématiques liées au niveau de financement sont traitées au chapitre six de la présente étude.

Notons que le milieu des arts de la scène a pu, au cours des dernières années, bénéficier de fonds spéciaux visant la résorption progressive des déficits des organismes. Ainsi, via les contributions de Loto-Québec et la mise sur pied de fonds spéciaux, certains grands organismes connaissant des difficultés financières tels que l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), les Grands ballets Canadiens, le Théâtre du Trident, l'Orchestre symphonique de Québec et les Jeunesses musicales, ont pu recevoir une aide ponctuelle afin de stabiliser et consolider leur situation

financière. Dans le même esprit, on annonçait récemment la création du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture. Ce dernier constitue un nouvel organisme autonome et bénéficie d'un budget de 15 millions de dollars. Ces argents serviront à subventionner les organismes artistiques reconnus tant par le CALQ que par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans les efforts visant le redressement et la consolidation de leur situation financière.

Malgré leur pertinence, ces mesures ne constituent que des palliatifs à court terme pour les organismes connaissant les plus grandes difficultés. Elles ne touchent pas le développement de l'ensemble des organismes et conséquemment ne peuvent suppléer le besoin d'une hausse significative des sommes publiques dévolues aux organismes des arts de la scène.

5. LA SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISMES SUBVENTIONNÉS AU FONCTIONNEMENT PAR LE CALQ

5.1 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les données communiquées par le CALQ sur *La situation économique et financière des organismes en arts de la scène subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec* présentaient principalement trois types d'information :

- des informations financières sur les revenus, les dépenses et les surplus et déficits des organismes ;
- des informations sur le niveau d'activité (nombre de représentations et niveau d'achalandage) ;
- des informations sur les rémunérations, le niveau ainsi que la nature des emplois.

Les informations financières et sur le niveau d'activité des organismes artistiques portaient sur quatre exercices comptables couvrant la période allant de 1994-1995 à 1997-1998. Les informations financières des organismes de diffusion et les regroupements⁷ n'étaient pas disponibles pour les quatre exercices mais complètes pour l'exercice 1997-1998. Les informations sur l'emploi couvraient uniquement les organismes artistiques pour la période 1998-1999.

Les informations proviennent des formulaires de demandes d'aide financière présentées par les organismes au Conseil des arts et des lettres du Québec chaque année. Elles ont été compilées par le CALQ et mises à notre disposition sous la forme de tableaux (annexe V). Ces données étaient accompagnées de notes méthodologiques reproduites à l'annexe IV.

Les résultats de l'analyse doivent être interprétés avec beaucoup de prudence. Le CALQ nous a signalé que les informations relatives aux postes **Activités** et **Dépenses** étaient particulièrement sujettes à caution.

Dans le cas des activités, ce sont les données qui ne sont pas fiables et elles pourraient trahir grossièrement la réalité.

7 Les organismes de diffusion et les regroupements sont les diffuseurs spécialisés, les associations professionnelles, les regroupements nationaux et les événements nationaux et internationaux subventionnés au fonctionnement par le CALQ.

Pour les dépenses, le problème se situe dans l'imputation parfois erratique des montants selon les comptes. Pour, en partie, lisser ces « irrégularités », nous avons dû, lors de l'analyse des frais de production, regrouper les frais variables et généraux de production. Pour les frais de gestion, nous avons additionné aux frais de mise en marché, ceux d'administration et de recherche de financement.

Mais, la principale difficulté dans l'interprétation des données provient de la composition des classes qui varie en nombre et en composition sur les quatre ans. Ce fait rend périlleuse l'interprétation des variations d'une année à l'autre. Par exemple (voir annexe V), les revenus totaux des organismes artistiques étaient de 87,7 millions de dollars en 1994-1995 et de 96,5 millions de dollars en 1997-1998. Cependant, sur la même période, le nombre des organismes subventionnés est passé de 103 à 118 ; et même si le nombre était demeuré inchangé, rien n'indiquerait qu'il s'agit des mêmes organismes. Les variations constatées risquent donc de ne pas être significatives.

Afin de réduire (en partie seulement) ce biais, nous avons systématiquement eu recours à des données moyennes en fonction du nombre d'organismes, de spectateurs ou de représentations.

L'analyse des données ne peut donc pas constituer une interprétation ni un jugement définitif sur la situation financière des organismes des arts de la scène. Les difficultés liées à l'interprétation des données rendent impossible un suivi précis de l'évolution de la situation financière des organismes.

Pour prévoir et agir efficacement, il est important de bien comprendre une situation et ses enjeux. Et cette compréhension réclame de disposer d'informations fiables. Sans données chiffrées, il est difficile de poser un diagnostic sûr, d'évaluer les politiques et d'échapper aux controverses stériles. Les informations sur la situation des arts de la scène sont plus que fragmentaires. L'initiative du CALQ de compiler les informations financières à sa disposition participe d'une prise de conscience plus générale⁸ du secteur des arts et de la culture, de la nécessité de disposer de banques de données socio-économiques et d'indicateurs pertinents. Faute de ces informations de base (rémunération, situation financière, coûts, publics, etc.), la détermination des objectifs des politiques et des programmes devient un exercice aventureux. Sans

8 Bellavance, Bernier, Laplante, Fournier & Latouche (1999), Pour un observatoire de la culture, Le Devoir, jeudi 9 décembre.

système d'information, il est également difficile d'évaluer leur efficacité et donc de les améliorer pour en accroître l'efficacité.

5.2 APERÇU GÉNÉRAL DES ORGANISMES SUBVENTIONNÉS AU FONCTIONNEMENT

En 1997-1998, 118 organismes artistiques des arts de la scène subventionnés au fonctionnement par le CALQ ont généré près de 96,5 millions de dollars de revenus. Les subventions du CALQ représentaient le quart des revenus. Les revenus d'opération et d'aide privée s'élèvent à plus de 51,4 millions de dollars soit 53 % de l'ensemble des revenus.

Ces organismes ont dépensé 41,1 millions de dollars pour des frais variables de production et 24,6 millions de dollars pour des frais généraux de production. Les frais d'administration et de recherche de financement représentent 17 % des dépenses et les frais de mise en marché près de 9 %. Quelque 45 organismes avaient accumulé des déficits totalisant une somme de 10,7 millions de dollars.

Toujours lors de la saison 1997-1998, les activités des 118 organismes artistiques ont attiré plus de 2,7 millions de spectateurs dont plus de 600 000 lors de spectacles présentés hors des frontières du Québec (7 159 représentations).

En 1998-1999, 113 organismes artistiques des arts de la scène subventionnés au fonctionnement par le CALQ versaient 56,2 millions de dollars de salaires et cachets. Le personnel artistique en a reçu 35,5 millions de dollars. Ces organismes employaient 850 employés permanents. Plus de la moitié de l'ensemble des salaires et cachets ont été versés à des travailleurs autonomes.

5.3 L'ACHALANDAGE⁹ ET LA SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISMES

5.3.1 La composition de l'achalandage

Entre 1994-1995 et 1997-1998, les arts de la scène ont attiré plus de spectateurs (hausse de 19 %) et ont offert plus de représentations

9 Comme il est précisé dans les notes méthodologiques (chapitre 5.1), les données sur les activités des organismes (achalandage, représentations) ne sont pas fiables. Les informations communiquées doivent donc être interprétées avec la plus grande des circonspections.

(hausse de 14 %). Cette double progression correspond¹⁰ à une faible augmentation du nombre moyen de spectateurs par représentation soit près de 5 %.

Les organismes des arts multidisciplinaires sont ceux qui ont connu la plus forte progression du niveau d'achalandage. Cette dernière s'est accompagnée d'une augmentation de 21 % du nombre moyen de spectateurs par représentation. Les théâtres présentent des résultats favorables avec une augmentation de plus de 30 % du niveau d'achalandage accompagnée d'une progression de 12 % du nombre moyen de spectateurs par représentation.

Sur les quatre exercices étudiés, la proportion de spectateurs hors Québec a progressé régulièrement pour atteindre 22 %. Ce résultat global révèle des profils d'achalandage très contrastés selon les disciplines. Alors que les organismes de musique comptent 90 % de leur achalandage au Québec, les organismes de danse sont très présents hors Québec où ils trouvent la moitié de leurs spectateurs. Les organismes des arts multidisciplinaires dominent pour ce qui est de la proportion de spectateurs hors Québec¹¹ avec des résultats qui, après un sommet à 75 % en 1994-1995, déclinent régulièrement pour atteindre 63 % en 1997-1998.

Bien que l'achalandage des théâtres demeure très majoritairement québécois, le pourcentage de spectateurs hors Québec progresse régulièrement pour atteindre 22 % en 1997-1998. Cette progression représente la multiplication par deux (108 %) du nombre de spectateurs hors Québec. C'est également ce résultat qui explique pour la presque totalité la progression du nombre de spectateurs hors Québec de l'ensemble des arts de la scène (tableau 7).

10 Comme il est précisé dans les notes méthodologiques (chapitre 5.1), nous avons systématiquement eu recours à des données moyennes en fonction du nombre d'organismes, de spectateurs ou de représentations. À la variation en nombre d'un objet peut correspondre une variation différente sur la base d'une moyenne.

Par exemple, entre 1994-1995 et 1997-1998, les organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ ont attiré 19 % plus de spectateurs. Mais sur la même période, le nombre d'organismes subventionnés a également augmenté (de 103 à 118) ainsi que le nombre de représentations (de 6271 à 7159). Pour être en mesure de relativiser les résultats, nous ferons correspondre l'évolution des données brutes et celles traitées sur la base de la moyenne. Ces dernières constituent un meilleur indicateur de l'évolution de la situation au niveau des organismes.

11 Les spectateurs hors Québec comprennent l'ensemble des spectateurs des représentations présentées à l'extérieur du Québec.

TABEAU 7

Évolution de la composition de l'achalandage des organismes des arts de la scène

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	Variation sur 4 ans
Danse					
Nombre de représentations	518	505	608	532	2,7%
Nombre total de spectateurs	310225	349556	328791	314569	1,4%
Pourcentage de spectateurs au Québec	47%	57%	48%	51%	
Pourcentage de spectateurs hors Québec	53%	43%	52%	49%	
Nombre moyen de spectateurs par représentation	599	692	541	591	-1,3%
Arts multidisciplinaires					
Nombre de représentations	33	44	97	109	230,3%
Nombre total de spectateurs	5 945	8 396	26 551	23 781	300,0%
Pourcentage de spectateurs au Québec	25%	16%	31%	37%	
Pourcentage de spectateurs hors Québec	75%	84%	69%	63%	
Nombre moyen de spectateurs par représentation	180	191	274	218	21,1%
Musique					
Nombre de représentations	1 148	1 126	1 158	1 213	5,7%
Nombre total de spectateurs	845 911	803 190	979 012	927 396	9,6%
Pourcentage de spectateurs au Québec	90%	88%	93%	90%	
Pourcentage de spectateurs hors Québec	10%	12%	7%	10%	
Nombre moyen de spectateurs par représentation	737	713	845	765	3,8%
Théâtre					
Nombre de représentations	4 572	4 678	5 261	5 305	16,0%
Nombre total de spectateurs	1 136 788	1 282 313	1 339 240	1 479 332	30,1%
Pourcentage de spectateurs au Québec	85%	83%	76%	77%	
Pourcentage de spectateurs hors Québec	15%	17%	24%	23%	
Nombre moyen de spectateurs par représentation	249	274	255	279	12,2%
Ensemble des arts de la scène					
Nombre de représentations	6271	6353	7124	7159	14,2%
Nombre total de spectateurs	2 298 869	2 443 455	2 673 594	2 745 078	19,4%
Pourcentage de spectateurs au Québec	82%	81%	79%	78%	
Pourcentage de spectateurs hors Québec	18%	19%	21%	22%	
Nombre moyen de spectateurs par représentation	367	385	375	383	4,6%

5.3.2 Les revenus d'opération en fonction de l'achalandage

L'augmentation des revenus d'opération de 5 % équivaut à une baisse de 8 % des revenus d'opération moyens par représentation et de 12 % des revenus d'opération moyens par spectateur pour l'ensemble des organismes des arts de la scène sur la période de 1994-1995 à 1997-1998. Le théâtre est la seule discipline à ne pas connaître un recul de ses revenus d'opération moyens par représentation (12 %). Il y a également une stabilisation des revenus d'opération moyens par spectateur. Le recul des revenus d'opération moyens par spectateur est respectivement pour les arts multidisciplinaires et les disciplines de la musique et de la danse de 33 %, 21 % et 11 %. En 1997-1998, alors que les revenus d'opération moyens par spectateur tournent autour de 15 dollars pour les disciplines de la danse, du théâtre et de la musique, ils ne sont que de 9,72 dollars pour les arts multidisciplinaires.

Sur la même période, l'aide privée a cru de manière importante sans toutefois que les montants reçus compensent complètement les pertes en termes de revenus d'opération moyens par représentation ou spectateur. L'augmentation de l'aide privée de 30 % correspond à une augmentation de 14 % de l'aide privée moyenne par représentation et de 9 % de l'aide privée moyenne par spectateur pour l'ensemble des organismes des arts de la scène sur la période de 1994-1995 à 1997-1998. Les arts multidisciplinaires sont la seule discipline à éprouver un recul de l'aide privée moyenne par représentation (32 %) et de l'aide privée moyenne par spectateur (44 %). L'augmentation de l'aide privée par spectateur est respectivement pour les disciplines du théâtre, de la musique et de la danse de 35 %, 25 % et 7 %. Les excellents résultats du théâtre doivent être relativisés car c'est la discipline où l'aide moyenne par représentation et par spectateur est la plus faible avec, seulement 544 dollars par représentation et 1,95 dollars par spectateur contre, respectivement, 1 600 dollars et 4,17 dollars pour l'ensemble des arts de la scène.

TABLEAU 8
Évolution comparée des revenus d'opération et d'aide privée et du niveau d'achalandage

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	Variation sur 4 ans
Danse					
revenus d'opération	5 622 161 \$	5 596 067 \$	5 715 948 \$	5 068 470 \$	-10%
revenus d'opération	10 854 \$	11 081 \$	9 401 \$	9 527 \$	-12%
moyens par représentation					
revenus d'opération	18,12 \$	16,01 \$	17,38 \$	16,11 \$	-11%
moyens par spectateur					
aide privée	1 247 767 \$	1 419 498 \$	1 594 039 \$	1 579 251 \$	27%
aide privée moyenne par	2 409 \$	2 811 \$	2 622 \$	2 969 \$	23%
représentation					
aide privée moyenne par	4,02 \$	4,06 \$	4,85 \$	5,02 \$	25%
spectateur					
Arts multidisciplinaires					
revenus d'opération	86 385 \$	107 971 \$	240 400 \$	231 233 \$	168%
revenus d'opération	2 618 \$	2 454 \$	2 478 \$	2 121 \$	-19%
moyens par représentation					
revenus d'opération	14,53 \$	12,86 \$	9,05 \$	9,72 \$	-33%
moyens par spectateur					
aide privée	80 882 \$	2 360 \$	85 707 \$	181 385 \$	124%
aide privée moyenne par	2 451 \$	54 \$	884 \$	1 664 \$	-32%
représentation					
aide privée moyenne par	13,61 \$	0,28 \$	3,23 \$	7,63 \$	-44%
spectateur					
Musique					
revenus d'opération	16 794 527 \$	15 805 949 \$	16 723 120 \$	14 626 608 \$	-13%
revenus d'opération	14 629 \$	14 037 \$	14 441 \$	12 058 \$	-18%
moyens par représentation					
revenus d'opération	19,85 \$	19,68 \$	17,08 \$	15,77 \$	-21%
moyens par spectateur					
aide privée	5 827 463 \$	5 090 363 \$	5 658 730 \$	6 808 475 \$	17%
aide privée moyenne par	5 076 \$	4 521 \$	4 887 \$	5 613 \$	11%
représentation					
aide privée moyenne par	6,89 \$	6,34 \$	5,78 \$	7,34 \$	7%
spectateur					
Théâtre					
revenus d'opération	15 391 156 \$	17 594 030 \$	19 714 951 \$	20 021 719 \$	30%
revenus d'opération	3 366 \$	3 761 \$	3 747 \$	3 774 \$	12%
moyens par représentation					
revenus d'opération	13,54 \$	13,72 \$	14,72 \$	13,53 \$	0%
moyens par spectateur					
aide privée	1 647 143 \$	1 848 505 \$	2 247 407 \$	2 884 282 \$	75%
aide privée moyenne par	360 \$	395 \$	427 \$	544 \$	51%
représentation					
aide privée moyenne par	1,45 \$	1,44 \$	1,68 \$	1,95 \$	35%
spectateur					
Ensemble des arts de la scène					
revenus d'opération	37 894 229 \$	39 104 017 \$	42 394 419 \$	39 948 030 \$	5%
revenus d'opération	6 043 \$	6 155 \$	5 951 \$	5 580 \$	-8%
moyens par représentation					
revenus d'opération	16,48 \$	16,00 \$	15,86 \$	14,55 \$	-12%
moyens par spectateur					
aide privée	8 803 255 \$	8 360 726 \$	9 585 883 \$	11 453 393 \$	30%
aide privée moyenne par	1 404 \$	1 316 \$	1 346 \$	1 600 \$	14%
représentation					
aide privée moyenne par	3,83 \$	3,42 \$	3,59 \$	4,17 \$	9%
spectateur					

5.3.3 Les frais de production en fonction de l'achalandage

L'augmentation de l'ensemble des frais de production de 8 % correspond à une baisse de 5 % des frais de production moyens par représentation et de 9 % des frais de production moyens par spectateur pour l'ensemble des organismes des arts de la scène sur la période de 1994-1995 à 1997-1998. Les arts multidisciplinaires ont connu un recul prononcé de frais de production moyens par représentation (28 %) et des frais de production moyens par spectateur (40 %). Le recul des frais de production moyens par spectateur est respectivement pour les disciplines de la musique, du théâtre et de la danse de 8 %, 8 % et 1 %. En 1997-1998, alors que les frais de production moyens par spectateur tournent autour de 32 dollars pour les arts de la scène et les disciplines de la danse et de la musique, ils ne sont que de 17,19 dollars en théâtre.

L'évolution des frais de gestion est parallèle à celle des frais de production à l'exception de la discipline de la musique où une baisse significative de 19 % des frais de gestion induit un recul de 22 % des frais de gestion moyens par représentation et de 19 % des frais de gestion moyens par spectateur. En 1997-1998, les frais de gestion moyens par spectateur sont de 9,20 dollars pour les arts de la scène. L'évolution des frais de production et de gestion semble démontrer globalement un exercice important de rigueur budgétaire et de contrôle des coûts. Cet effort s'est également fait en matière de mise en marché et de recherche de financement (inclus dans les frais de gestion) ce qui pourrait avoir des conséquences négatives différées sur les revenus notamment d'opération.

TABEAU 9
**Évolution comparée des frais de production et de gestion et du niveau
d'achalandage**

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	Variation sur 4 ans
Danse					
frais de production *	10 719 502 \$	11 252 222 \$	11 694 836 \$	10 785 619 \$	1%
frais de production moyens par représentation	20 694 \$	22 282 \$	19 235 \$	20 274 \$	-2%
frais de production moyens par spectateur	34,55 \$	32,19 \$	35,57 \$	34,29 \$	-1%
frais de gestion **	3 732 242 \$	3 520 268 \$	3 156 458 \$	3 005 314 \$	-19%
frais de gestion moyens par représentation	7 205 \$	6 971 \$	5 192 \$	5 649 \$	-22%
frais de gestion moyens par spectateur	12,03 \$	10,07 \$	9,60 \$	9,55 \$	-21%
Arts multidisciplinaires					
frais de production	301 253 \$	272 254 \$	587 732 \$	717 158 \$	138%
frais de production moyens par représentation	9 129 \$	6 188 \$	6 059 \$	6 579 \$	-28%
frais de production moyens par spectateur	50,67 \$	32,43 \$	22,14 \$	30,16 \$	-40%
frais de gestion	171 735 \$	135 765 \$	311 080 \$	350 245 \$	104%
frais de gestion moyens par représentation	5 204 \$	3 086 \$	3 207 \$	3 213 \$	-38%
frais de gestion moyens par spectateur	28,89 \$	16,17 \$	11,72 \$	14,73 \$	-49%
Musique					
frais de production	28 580 290 \$	27 376 277 \$	28 156 170 \$	28 822 716 \$	1%
frais de production moyens par représentation	24 896 \$	24 313 \$	24 314 \$	23 762 \$	-5%
frais de production moyens par spectateur	33,79 \$	34,08 \$	28,76 \$	31,08 \$	-8%
frais de gestion	9 692 809 \$	9 358 981 \$	9 671 587 \$	9 977 462 \$	3%
frais de gestion moyens par représentation	8 443 \$	8 312 \$	8 352 \$	8 225 \$	-3%
frais de gestion moyens par spectateur	11,46 \$	11,65 \$	9,88 \$	10,76 \$	-6%
Théâtre					
frais de production	21 229 786 \$	23 536 641 \$	25 890 984 \$	25 422 387 \$	20%
frais de production moyens par représentation	4 643 \$	5 031 \$	4 921 \$	4 792 \$	3%
frais de production moyens par spectateur	18,68 \$	18,35 \$	19,33 \$	17,19 \$	-8%
frais de gestion	9 899 913 \$	10 153 510 \$	10 637 418 \$	11 926 783 \$	20%
frais de gestion moyens par représentation	2 165 \$	2 170 \$	2 022 \$	2 248 \$	4%
frais de gestion moyens par spectateur	8,71 \$	7,92 \$	7,94 \$	8,06 \$	-7%
Ensemble des arts de la scène					
frais de production	60 830 831 \$	62 437 394 \$	66 329 722 \$	65 747 880 \$	8%
frais de production moyens par représentation	9 700 \$	9 828 \$	9 311 \$	9 184 \$	-5%
frais de production moyens par spectateur	26,46 \$	25,55 \$	24,81 \$	23,95 \$	-9%
frais de gestion	23 496 699 \$	23 168 524 \$	23 776 543 \$	25 259 804 \$	8%
frais de gestion moyens par représentation	3 747 \$	3 647 \$	3 338 \$	3 528 \$	-6%
frais de gestion moyens par spectateur	10,22 \$	9,48 \$	8,89 \$	9,20 \$	-10%

(*) : Les frais de production sont les frais variables de production et les frais généraux de production (voir notes méthodologiques).

(**) : Les frais de gestion sont les frais reliés à l'administration, à la recherche de financement et à la mise en marché.

5.4 SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENSEMBLE DES ORGANISMES EN ARTS DE LA SCÈNE

5.4.1 Évolution des surplus et déficits accumulés

Globalement, la situation financière des organismes est demeurée difficile avec un déficit accumulé qui varie entre 6,4 % et 10,2 % des revenus totaux suivant les années (exercices de 1994-1995 à 1997-1998).

Les exercices 1995-1996 et 1996-1997 ont été particulièrement difficiles alors que l'exercice 1997-1998 indique un rétablissement de la situation.

Ce sont les organismes de taille importante (un million et plus de revenus) qui semblent éprouver le plus de difficultés. À eux seuls (24 des 118 organismes), ils génèrent, en 1997-1998, 103 % du déficit accumulé pour 68 % des revenus totaux. De ces 24 plus grands organismes, seulement 15 accusent des déficits accumulés qui représentent 89,6 % du montant total des déficits accumulés. Notons que 45 des 118 organismes étudiés présentent des déficits accumulés.

TABEAU 10

Évolution du Surplus accumulé/Déficit accumulé d'opération des organismes des arts de la scène selon la taille

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ				
Surplus accumulé d'opération	3 421 860 \$	3 290 647 \$	381 041 \$	4 594 969 \$
Déficit accumulé d'opération	(9 868 635) \$	(11 811 944) \$	(10 018 836) \$	(10 730 737) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(6 446 775) \$	(8 521 297) \$	(9 637 795) \$	(6 135 768) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(62 590) \$	(82 731) \$	(85 290) \$	(51 998) \$
Nombres d'organismes	103	103	113	118
Revenus totaux	87 770 059 \$	88 738 962 \$	94 158 498 \$	96 454 275 \$
Ratio: (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-7,3%	-9,6%	-10,2%	-6,4%
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ: moins de 250 000\$				
Surplus accumulé d'opération	478 543 \$	280 460 \$	336 898 \$	469 809 \$
Déficit accumulé d'opération	(234 229) \$	(351 860) \$	(312 833) \$	(184 270) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	244 314 \$	(71 400) \$	24 065 \$	285 539 \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	5 959 \$	(1 785) \$	560 \$	5 827 \$
Nombres d'organismes	41	40	43	49
Revenus totaux	6 391 223 \$	6 575 308 \$	6 635 427 \$	7 758 047 \$
Ratio: (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	3,8%	-1,1%	0,4%	3,7%
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ: 250 000\$ à 499 999\$				
Surplus accumulé d'opération	384 824 \$	391 115 \$	491 857 \$	308 784 \$
Déficit accumulé d'opération	(466 712) \$	(487 437) \$	(335 371) \$	(348 555) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(81 888) \$	(96 322) \$	156 486 \$	(39 771) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(3 722) \$	(5 666) \$	5 589 \$	(1 591) \$
Nombres d'organismes	22	17	28	25
Revenus totaux	8 096 680 \$	6 630 570 \$	9 634 963 \$	9 127 307 \$
Ratio: (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-1,0%	-1,5%	1,6%	-0,4%
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ: 500 000\$ à 999 999\$				
Surplus accumulé d'opération	577 802 \$	677 757 \$	140 279 \$	502 631 \$
Déficit accumulé d'opération	(1 000 679) \$	(817 973) \$	(695 835) \$	(581 899) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(422 877) \$	(140 216) \$	(555 556) \$	(79 268) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(23 493) \$	(5 609) \$	(27 778) \$	(3 963) \$
Nombres d'organismes	18	25	20	20
Revenus totaux	12 181 928 \$	16 549 319 \$	13 206 112 \$	13 847 439 \$
Ratio: (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-3,5%	-0,8%	-4,2%	-0,6%
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ: 1000 000\$ et plus				
Surplus accumulé d'opération	1 980 691 \$	1 941 315 \$	2 412 007 \$	3 313 745 \$
Déficit accumulé d'opération	(8 167 015) \$	(10 154 674) \$	(8 654 797) \$	(9 616 013) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(6 186 324) \$	(8 213 359) \$	(6 242 790) \$	(6 302 268) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(281 197) \$	(410 668) \$	(283 763) \$	(262 595) \$
Nombres d'organismes	22	20	22	24
Revenus totaux	61 100 228 \$	58 983 765 \$	64 681 996 \$	65 721 482 \$
Ratio: (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-10,1%	-13,9%	-9,7%	-9,6%

5.4.2 Évolution de l'aide publique

Globalement, le niveau des aides publiques est demeuré relativement stable autour de 45 % des revenus totaux. Sur les quatre années étudiées, le montant total des aides a progressé de 9,7 % alors que le nombre d'organismes subventionnés passait de 103 à 118.

Plus l'organisme est petit, plus les aides publiques représentent une part importante des revenus (environ 60 % pour les organismes de moins de 250 000 dollars contre environ 40 % pour les organismes de plus de 1 million de dollars). Toutefois, les 24 organismes de grande taille (plus de un million de dollars) reçoivent 60,9 % du total des aides publiques.

Sur les quatre années, le montant moyen des aides publiques a tendance à légèrement diminuer ou à se maintenir pour les trois strates des organismes les plus importants en dollars constants, seul les plus petits organismes (moins de 250 000 dollars) bénéficient d'une augmentation de 7 % du montant moyen des aides.

TABEAU 11

Évolution de l'aide publique des organismes des arts de la scène selon la taille

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	46,8%	46,5%	44,8%	46,7%
Montant total de l'aide	41 072 575 \$	41 274 219 \$	42 178 196 \$	45 052 852 \$
Montant moyen de l'aide	398 763 \$	400 721 \$	373 258 \$	381 804 \$
Nombres d'organismes	103	103	113	118
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ: moins de 250 000\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	62,3%	63,6%	59,9%	65,7%
Montant total de l'aide	3 983 580 \$	4 181 454 \$	3 976 816 \$	5 093 210 \$
Montant moyen de l'aide	97 160 \$	104 536 \$	92 484 \$	103 943 \$
Nombres d'organismes	41	40	43	49
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ: 250 000\$ à 499 999\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	59,3%	57,7%	57,9%	56,3%
Montant total de l'aide	4 826 543 \$	3 822 757 \$	5 579 462 \$	5 139 488 \$
Montant moyen de l'aide	219 388 \$	212 375 \$	199 267 \$	205 580 \$
Nombres d'organismes	22	18	28	25
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ: 500 000\$ à 999 999\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	52,4%	51,2%	50,3%	53,4%
Montant total de l'aide	6 381 740 \$	8 475 765 \$	6 639 495 \$	7 393 820 \$
Montant moyen de l'aide	354 541 \$	339 031 \$	331 975 \$	369 691 \$
Nombres d'organismes	18	25	20	20
Organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ: 1000 000\$ et plus				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	42,4%	42,0%	40,2%	41,7%
Montant total de l'aide	25 880 712 \$	24 794 133 \$	25 982 423 \$	27 426 334 \$
Montant moyen de l'aide	1 176 396 \$	1 239 707 \$	1 181 019 \$	1 142 764 \$
Nombres d'organismes	22	20	22	24

5.5 SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISMES DE DANSE ET EN ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

5.5.1 Évolution des surplus et déficits accumulés

Globalement, la situation financière des organismes de danse est demeurée difficile avec un déficit accumulé qui varie entre 6,0 % et 11,3 % des revenus totaux suivant les années. Cette situation est moins favorable que celle des organismes de théâtre mais moins difficile que celle des organismes de musique. Alors que les exercices 1994-1995, 1995-1996 et 1996-1997 ont été particulièrement difficiles (environ 11 % de déficit accumulé), l'exercice 1997-1998 indique un rétablissement de la situation (6 % de déficit accumulé).

Les organismes en arts multidisciplinaires se trouvent dans une situation plus favorable avec en général un surplus d'opération accumulé tournant autour de 3% des revenus totaux.

TABLEAU 12

Évolution du surplus accumulé/déficit d'opération accumulé des organismes de danse et en arts multidisciplinaires

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Organismes de danse subventionnés par le CALQ				
Surplus accumulé d'opération	112 151 \$	194 184 \$	68 324 \$	186 039 \$
Déficit accumulé d'opération	(1 721 797) \$	(1 784 014) \$	(1 759 756) \$	(1 057 364) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(1 609 646) \$	(1 589 830) \$	(1 691 432) \$	(871 325) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(107 310) \$	(105 989) \$	(99 496) \$	(48 407) \$
Nombres d'organismes	15	15	17	18
Revenus totaux	14 194 179 \$	15 038 969 \$	15 137 416 \$	14 629 068 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-11,3%	-10,6%	-11,2%	-6,0%
Organismes en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ				
Surplus accumulé d'opération	23 540 \$	15 361 \$	15 790 \$	78 100 \$
Déficit accumulé d'opération	(8 319) \$	(4 306) \$	(46 495) \$	(27 117) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	15 221 \$	11 055 \$	(30 705) \$	50 983 \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	3 805 \$	2 764 \$	(5 118) \$	8 497 \$
Nombres d'organismes	4	4	6	6
Revenus totaux	468 097 \$	453 378 \$	957 689 \$	1 205 671 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	3,3%	2,4%	-3,2%	4,2%
Organismes de danse et en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ				
Surplus accumulé d'opération	135 691 \$	209 545 \$	84 114 \$	264 139 \$
Déficit accumulé d'opération	(1 730 116) \$	(1 788 320) \$	(1 806 251) \$	(1 084 481) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(1 594 425) \$	(1 578 775) \$	(1 722 137) \$	(820 342) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(83 917) \$	(83 093) \$	(74 876) \$	(34 181) \$
Nombres d'organismes	19	19	23	24
Revenus totaux	14 662 276 \$	15 492 347 \$	16 095 105 \$	15 834 739 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-10,9%	-10,2%	-10,7%	-5,2%

Ce sont les organismes de taille importante (500 000 \$ et plus de revenus) qui éprouvent le plus de difficultés. À eux seuls (6 des 24 organismes de danse et arts multidisciplinaires), ils génèrent, en 1997-1998, 86,3% du déficit accumulé pour 72,8% des revenus totaux. Le contraste entre la situation des petits et des grands organismes est, comparativement, moins important que dans le cas des organismes de musique.

TABLEAU 13

Évolution du surplus accumulé/déficit d'opération accumulé des organismes de danse et en arts multidisciplinaires selon la taille

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Organismes de danse et en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ				
Surplus accumulé d'opération	135 691 \$	209 545 \$	84 114 \$	264 139 \$
Déficit accumulé d'opération	(1 730 116) \$	(1 788 320) \$	(1 806 251) \$	(1 084 481) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(1 594 425) \$	(1 578 775) \$	(1 722 137) \$	(820 342) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(83 917) \$	(83 093) \$	(74 876) \$	(34 181) \$
Nombres d'organismes	19	19	23	24
Revenus totaux	14 662 276 \$	15 492 347 \$	16 095 105 \$	15 834 739 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération) / Revenus totaux	-10,9%	-10,2%	-10,7%	-5,2%
Organismes de danse et en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ: moins de 250 000\$				
Surplus accumulé d'opération	39 048 \$	66 491 \$	25 866 \$	175 017 \$
Déficit accumulé d'opération	(52 341) \$	(15 881) \$	(1 592) \$	(10 127) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(13 293) \$	50 610 \$	24 274 \$	164 890 \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(1 477) \$	5 061 \$	2 697 \$	13 741 \$
Nombres d'organismes	9	10	9	12
Revenus totaux	1 262 342 \$	1 450 499 \$	1 186 140 \$	1 951 477 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération) / Revenus totaux	-1,1%	3,5%	2,0%	6,9%
Organismes de danse et en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ: 250 000\$ à 499 999\$				
Surplus accumulé d'opération	6 780 \$	2 838 \$	58 248 \$	24 209 \$
Déficit accumulé d'opération	(136 501) \$	(7 469) \$	(57 352) \$	(73 749) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(129 721) \$	(4 631) \$	896 \$	(49 540) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(32 430) \$	(2 316) \$	128 \$	(8 257) \$
Nombres d'organismes	4	2	7	6
Revenus totaux	1 309 457 \$	797 052 \$	2 088 024 \$	2 351 326 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération) / Revenus totaux	-9,9%	-0,6%	0,0%	-2,1%
Organismes de danse et en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ: 500 000\$ et plus				
Surplus accumulé d'opération	89 863 \$	140 216 \$	- \$	64 913 \$
Déficit accumulé d'opération	(1 541 274) \$	(1 764 970) \$	(1 747 307) \$	(1 000 595) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(1 451 411) \$	(1 624 754) \$	(1 747 307) \$	(935 682) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(241 902) \$	(232 108) \$	(249 615) \$	(155 947) \$
Nombres d'organismes	6	7	7	6
Revenus totaux	12 090 477 \$	13 244 796 \$	12 820 941 \$	11 531 936 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération) / Revenus totaux	-12,0%	-12,3%	-13,6%	-8,3%

5.5.2 Évolution de l'aide publique

Globalement, le niveau des aides publiques est demeuré relativement stable autour de 52% des revenus totaux pour les organismes de danse et de 66% pour les organismes en arts multidisciplinaires. Sur les quatre années, le montant total des aides a progressé de 9 % pour les organismes de danse alors qu'il a plus que doublé (163,6%) pour les organismes en arts multidisciplinaires. Durant la même période, le nombre des organismes subventionnés de danse et en arts multidisciplinaires passait respectivement de 15 à 18 et de 4 à 6.

Ce sont les organismes de danse et en arts multidisciplinaires de taille moyenne (250 000 dollars à 499 000 dollars), qui proportionnellement reçoivent le moins d'aides publiques. Elles représentent en général moins de 50 % des revenus contre environ 70% pour les organismes de moins de 250 000 dollars, et plus de la moitié des revenus des organismes de plus de 500 000 dollars. Les 6 organismes de plus grande taille (plus 500 000 dollars) reçoivent 72,3 % du total des aides publiques en 1997-1998.

Sur les quatre années, le montant moyen des aides publiques diminue légèrement pour les organismes de danse et l'ensemble des organismes de danse et en arts multidisciplinaires. Cette situation s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre des plus petits organismes subventionnés puisque pour les trois strates d'organismes, on constate une croissance du montant moyen des aides publiques. Cette progression est toutefois faible (3,1 %) dans le cas des organismes de plus de 500 000 dollars de revenus.

TABLEAU 14

Évolution de l'aide publique des organismes de danse et en arts multidisciplinaires selon la taille

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Organismes de danse subventionnés par le CALQ				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	51,6%	53,4%	51,7%	54,6%
Montant total de l'aide	7 324 251 \$	8 023 404 \$	7 827 429 \$	7 981 347 \$
Montant moyen de l'aide	488 283 \$	534 894 \$	460 437 \$	443 408 \$
Nombres d'organismes	15	15	17	18
Organismes en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	64,3%	75,7%	65,9%	65,8%
Montant total de l'aide	300 830 \$	343 047 \$	631 582 \$	793 053 \$
Montant moyen de l'aide	75 208 \$	85 762 \$	105 264 \$	132 176 \$
Nombres d'organismes	4	4	6	6
Organismes de danse et en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	52,0%	54,0%	52,6%	55,4%
Montant total de l'aide	7 625 081 \$	8 366 451 \$	8 459 011 \$	8 774 400 \$
Montant moyen de l'aide	401 320 \$	440 340 \$	367 783 \$	365 600 \$
Nombres d'organismes	19	19	23	24
Organismes de danse et en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ: moins de 250 000\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	66,2%	76,3%	66,2%	70,1%
Montant total de l'aide	835 610 \$	1 106 964 \$	784 740 \$	1 368 863 \$
Montant moyen de l'aide	92 846 \$	110 696 \$	87 193 \$	114 072 \$
Nombres d'organismes	9	10	9	12
Organismes de danse et en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ: 250 000\$ à 499 999\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	48,6%	37,4%	53,7%	45,0%
Montant total de l'aide	636 296 \$	298 233 \$	1 121 788 \$	1 059 141 \$
Montant moyen de l'aide	159 074 \$	149 117 \$	160 255 \$	176 524 \$
Nombres d'organismes	4	2	7	6
Organismes de danse et en arts multidisciplinaires subventionnés par le CALQ: 500 000\$ et plus				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	50,9%	52,6%	51,1%	55,0%
Montant total de l'aide	6 153 175 \$	6 961 254 \$	6 552 483 \$	6 346 396 \$
Montant moyen de l'aide	1 025 529 \$	994 465 \$	936 069 \$	1 057 733 \$
Nombres d'organismes	6	7	7	6

5.6 SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISMES DE THÉÂTRE

5.6.1 Évolution du surplus et déficit accumulé

La situation financière des organismes de théâtre tranche avec celles des organismes de musique et de danse. Globalement, la situation semble plutôt saine et va en s'améliorant sur la période de quatre années. En 1997-1998, les organismes de théâtre enregistrent même un surplus d'opération accumulé qui représente 1,5 % de leurs revenus totaux.

Ce sont les organismes de taille importante (1 00 000\$ et plus de revenus) qui semblent avoir éprouvé le plus de difficultés. Mais sur les quatre années, ils sont parvenus à multiplier par trois (193 %) les surplus d'opération accumulés tout en divisant pratiquement par deux (45 %) les déficits d'opération accumulés. Pour l'exercice 1997-1998, ils enregistrent un surplus d'opération accumulé représentant 0,6% des revenus totaux.

TABLEAU 15

Évolution du surplus accumulé/déficit d'opération accumulé des organismes de théâtre selon la taille

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ				
Surplus accumulé d'opération	1 512 748 \$	1 441 556 \$	1 578 541 \$	2 544 905 \$
Déficit accumulé d'opération	(3 194 313) \$	(3 158 682) \$	(2 656 692) \$	(1 864 063) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(1 681 565) \$	(1 717 126) \$	(1 078 151) \$	680 842 \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(31 140) \$	(31 799) \$	(17 969) \$	10 981 \$
Nombres d'organismes	54	54	60	62
Revenus totaux	35 140 260 \$	37 831 293 \$	41 195 462 \$	43 940 139 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-4,8%	-4,5%	-2,6%	1,5%
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ: moins de 250 000\$				
Surplus accumulé d'opération	373 062 \$	160 163 \$	287 411 \$	219 545 \$
Déficit accumulé d'opération	(79 993) \$	(130 291) \$	(155 411) \$	(85 625) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	293 069 \$	29 872 \$	132 000 \$	133 920 \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	13 956 \$	1 572 \$	5 280 \$	5 357 \$
Nombres d'organismes	21	19	25	25
Revenus totaux	3 323 756 \$	3 062 181 \$	4 131 675 \$	4 004 468 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	8,8%	1,0%	3,2%	3,3%
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ: 250 000\$ à 499 999\$				
Surplus accumulé d'opération	141 679 \$	191 823 \$	129 341 \$	153 415 \$
Déficit accumulé d'opération	(134 097) \$	(211 370) \$	(81 516) \$	(70 198) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	7 582 \$	(19 547) \$	47 825 \$	83 217 \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	632 \$	(1 777) \$	3 679 \$	6 935 \$
Nombres d'organismes	12	11	13	12
Revenus totaux	4 485 823 \$	4 111 275 \$	4 931 551 \$	4 340 595 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	0,2%	-0,5%	1,0%	1,9%
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ: 500 000\$ à 999 999\$				
Surplus accumulé d'opération	416 441 \$	492 485 \$	109 930 \$	467 123 \$
Déficit accumulé d'opération	(214 143) \$	(379 728) \$	(199 212) \$	(171 457) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	202 298 \$	112 757 \$	(89 282) \$	295 666 \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	22 478 \$	7 517 \$	(8 928) \$	24 639 \$
Nombres d'organismes	9	15	10	12
Revenus totaux	6 069 762 \$	10 063 557 \$	6 794 022 \$	8 085 407 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	3,3%	1,1%	-1,3%	3,7%
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ: 1000 000\$ et plus				
Surplus accumulé d'opération	581 566 \$	597 085 \$	1 051 859 \$	1 704 822 \$
Déficit accumulé d'opération	(2 766 080) \$	(2 437 293) \$	(2 220 553) \$	(1 536 783) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(2 184 514) \$	(1 840 208) \$	(1 168 694) \$	168 039 \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(182 043) \$	(204 468) \$	(97 391) \$	12 926 \$
Nombres d'organismes	12	9	12	13
Revenus totaux	21 260 919 \$	20 594 280 \$	25 338 214 \$	27 509 669 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-10,3%	-8,9%	-4,6%	0,6%

5.6.2 Évolution de l'aide publique

Globalement, le niveau des aides publiques a baissé passant de 51,5% des revenus totaux en 1994-1995 à 47,9% en 1997-1998. Ce constat général s'applique à toutes les catégories d'organisme. La tendance est que plus un organisme de théâtre est de petite taille, plus les aides publiques représentent un part importante de leurs revenus totaux.

Le montant total et le montant moyen de l'aide publique par organisme ont progressé continuellement durant les quatre années. Au cours de la période, le montant total des aides a progressé de 16,2%.

La part des aides publiques a fléchi dans les revenus totaux alors que le montant des aides publiques progressait. Les organismes de théâtre ont donc accru leurs revenus d'opération et d'aide privée dans une proportion plus grande que la croissance du montant des aides publiques. Sur les quatre années, les revenus d'opération et l'aide privée ont progressé respectivement de 30,1% et de 75,1%. Ce constat - une croissance rapide des revenus d'opération et de l'aide privée qui permet de réduire la part relative des aides publiques - s'applique aux organismes de toutes les tailles à l'exception de l'exercice 1997-1998 pour les organismes de 250 000\$ à 499 000\$.

TABEAU 16
Évolution de l'aide publique des organismes de théâtre selon la taille

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	51,5%	48,5%	46,7%	47,9%
Montant total de l'aide	18 101 961 \$	18 388 758 \$	19 233 104 \$	21 034 138 \$
Montant moyen de l'aide	335 222 \$	340 533 \$	320 552 \$	339 260 \$
Nombres d'organismes	54	54	60	62
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ: moins de 250 000\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	65,9%	67,9%	59,8%	63,8%
Montant total de l'aide	2 189 426 \$	2 077 754 \$	2 468 695 \$	2 553 371 \$
Montant moyen de l'aide	104 258 \$	109 355 \$	98 748 \$	102 135 \$
Nombres d'organismes	21	19	25	25
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ: 250 000\$ à 499 999\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	66,3%	61,8%	62,4%	69,2%
Montant total de l'aide	2 972 873 \$	2 541 849 \$	3 076 722 \$	3 005 430 \$
Montant moyen de l'aide	247 739 \$	231 077 \$	236 671 \$	250 453 \$
Nombres d'organismes	12	11	13	12
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ: 500 000\$ à 999 999\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	60,0%	59,4%	56,4%	56,0%
Montant total de l'aide	3 642 051 \$	5 980 533 \$	3 829 567 \$	4 530 481 \$
Montant moyen de l'aide	404 672 \$	398 702 \$	382 957 \$	377 540 \$
Nombres d'organismes	9	15	10	12
Organismes de théâtre subventionnés par le CALQ: 1000 000\$ et plus				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	43,7%	37,8%	38,9%	39,8%
Montant total de l'aide	9 297 611 \$	7 788 622 \$	9 858 120 \$	10 944 856 \$
Montant moyen de l'aide	774 801 \$	865 402 \$	821 510 \$	841 912 \$
Nombres d'organismes	12	9	12	13

5.7 SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISMES DE MUSIQUE

5.7.1 Évolution du surplus et déficit accumulé

Globalement, la situation financière des organismes de musique semble plus difficile que celle des organismes de théâtre ou de danse. Sur toute la période, les organismes de musique enregistrent des déficits accumulés importants qui varient entre 8,4% en 1994-1995 et 16,3% 1997-1998 des revenus totaux suivant les années.

Sur la période de quatre ans, la situation semble se détériorer. Les exercices 1995-1996 et 1997-1998 ont été particulièrement difficiles.

Ce sont les organismes de taille importante (1 million et plus de revenus) qui semblent éprouver le plus de difficultés. À eux seuls (7 des 32 organismes), ils génèrent, en 1997-1998, 97% du déficit accumulé pour 77% des revenus totaux de l'ensemble des organismes de musique.

Les organismes de plus grande taille ont en 1997-1998 un déficit accumulé qui représente plus de un cinquième (20,5%) de leurs revenus totaux. En 1997-1998, 5 organismes de musique génèrent 123% du déficit accumulé de l'ensemble des organismes de musique.

TABEAU 17

Évolution du surplus accumulé/déficit d'opération accumulé des organismes de musique selon la taille

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Organismes de musique subventionnés par le CALQ				
Surplus accumulé d'opération	1 773 421 \$	1 639 546 \$	1 718 386 \$	1 785 925 \$
Déficit accumulé d'opération	(4 944 206) \$	(6 864 942) \$	(5 555 893) \$	(7 782 193) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(3 170 785) \$	(5 225 396) \$	(3 837 507) \$	(5 996 268) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(105 693) \$	(174 180) \$	(127 917) \$	(187 383) \$
Nombres d'organismes	30	30	30	32
Revenus totaux	37 967 523 \$	35 415 322 \$	36 867 931 \$	36 679 397 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-8,4%	-14,8%	-10,4%	-16,3%
Organismes de musique subventionnés par le CALQ: moins de 250 000\$				
Surplus accumulé d'opération	66 433 \$	50 806 \$	23 621 \$	75 247 \$
Déficit accumulé d'opération	(101 895) \$	(205 688) \$	(155 830) \$	(88 508) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(35 462) \$	(154 882) \$	(132 209) \$	(13 261) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(3 224) \$	(14 080) \$	(14 690) \$	(1 105) \$
Nombres d'organismes	11	11	9	12
Revenus totaux	1 805 125 \$	2 062 628 \$	1 317 612 \$	1 802 102 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-2,0%	-7,5%	-10,0%	-0,7%
Organismes de musique subventionnés par le CALQ: 250 000\$ à 499 999\$				
Surplus accumulé d'opération	236 365 \$	196 454 \$	304 268 \$	131 160 \$
Déficit accumulé d'opération	(196 114) \$	(268 598) \$	(216 503) \$	(204 608) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	40 251 \$	(72 144) \$	87 765 \$	(73 448) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	6 709 \$	(14 429) \$	10 971 \$	(10 493) \$
Nombres d'organismes	6	5	8	7
Revenus totaux	2 301 400 \$	1 722 243 \$	2 615 388 \$	2 435 386 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	1,7%	-4,2%	3,4%	-3,0%
Organismes de musique subventionnés par le CALQ: 500 000\$ à 999 999\$				
Surplus accumulé d'opération	94 192 \$	103 695 \$	30 349 \$	35 508 \$
Déficit accumulé d'opération	(568 453) \$	(342 581) \$	(266 047) \$	(135 747) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(474 261) \$	(238 886) \$	(235 698) \$	(100 239) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(67 752) \$	(29 861) \$	(33 671) \$	(16 707) \$
Nombres d'organismes	7	8	7	6
Revenus totaux	4 343 682 \$	5 060 709 \$	4 347 260 \$	4 140 671 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-10,9%	-4,7%	-5,4%	-2,4%
Organismes de musique subventionnés par le CALQ: 1000 000\$ et plus				
Surplus accumulé d'opération	1 376 431 \$	1 285 591 \$	1 360 148 \$	1 544 010 \$
Déficit accumulé d'opération	(4 077 744) \$	(6 048 075) \$	(4 917 486) \$	(7 353 330) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération	(2 701 313) \$	(4 762 484) \$	(3 557 338) \$	(5 809 320) \$
Surplus accumulé - Déficit accumulé moyen d'opération	(450 219) \$	(793 747) \$	(592 890) \$	(829 903) \$
Nombres d'organismes	6	6	6	7
Revenus totaux	29 517 316 \$	26 569 742 \$	28 587 671 \$	28 301 238 \$
Ratio (Surplus accumulé - Déficit accumulé d'opération)/Revenus totaux	-9,2%	-17,9%	-12,4%	-20,5%

5.7.2 Évolution de l'aide publique

Globalement, le niveau des aides publiques est demeuré relativement stable autour de 40% des revenus totaux. Sur les quatre années, le montant total des aides a diminué de 0,7% alors que le nombre d'organismes subventionnés passait de 30 à 32.

Plus l'organisme est petit, plus les aides publiques représentent une part importante des revenus (environ 55 % pour les organismes de moins de 500 000 dollars contre environ 40% pour les organismes de plus de 500 000 dollars). Toutefois, les 7 organismes de grande taille (plus de un million de dollars) reçoivent 73,0% du total des aides publiques en 1997-1998.

Sur les quatre années, le montant moyen des aides publiques diminue constamment. Cette baisse a lieu dans un contexte difficile où les organismes doivent faire face à une baisse de 12,9% de leurs revenus d'opération. Au cours de la même période, le montant des aides privées croît de 16,8%. Pour l'exercice 1997-1998, l'aide privée représente 18,6% du total des revenus des organismes de musique contre 6,6% pour les organismes de théâtre et 10,8% pour les organismes de danse.

TABEAU 18
Évolution de l'aide publique des organismes de musique selon la taille

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Organismes de musique subventionnés par le CALQ				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	40,4%	41,0%	39,3%	41,6%
Montant total de l'aide	15 345 533 \$	14 519 010 \$	14 486 081 \$	15 244 314 \$
Montant moyen de l'aide	511 518 \$	483 967 \$	482 869 \$	476 385 \$
Nombres d'organismes	30	30	30	32
Organismes de musique subventionnés par le CALQ: moins de 250 000\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	53,1%	48,3%	54,9%	65,0%
Montant total de l'aide	958 544 \$	996 846 \$	723 381 \$	1 170 976 \$
Montant moyen de l'aide	87 140 \$	90 622 \$	80 376 \$	97 581 \$
Nombres d'organismes	11	11	9	12
Organismes de musique subventionnés par le CALQ: 250 000\$ à 499 999\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	52,9%	57,1%	52,8%	44,1%
Montant total de l'aide	1 217 374 \$	982 675 \$	1 380 952 \$	1 074 917 \$
Montant moyen de l'aide	202 896 \$	196 535 \$	172 619 \$	153 560 \$
Nombres d'organismes	6	5	8	7
Organismes de musique subventionnés par le CALQ: 500 000\$ à 999 999\$				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	38,5%	35,6%	34,5%	40,8%
Montant total de l'aide	1 671 348 \$	1 801 888 \$	1 501 335 \$	1 690 339 \$
Montant moyen de l'aide	238 764 \$	225 236 \$	214 476 \$	281 723 \$
Nombres d'organismes	7	8	7	6
Organismes de musique subventionnés par le CALQ: 1000 000\$ et plus				
Pourcentage de l'aide sur les revenus totaux	39,0%	40,4%	38,1%	40,0%
Montant total de l'aide	11 498 267 \$	10 737 601 \$	10 880 413 \$	11 130 802 \$
Montant moyen de l'aide	1 916 378 \$	1 789 600 \$	1 813 402 \$	1 590 115 \$
Nombres d'organismes	6	6	6	7

5.8 ÉVOLUTION GLOBALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les données semblent indiquer que le montant et la part relative des aides publiques ont eu tendance à demeurer stables voire à progresser sur la période de quatre années. De plus, le nombre d'organismes subventionnés par le CALQ a tendance à augmenter. Les données ne permettent pas de dire que les difficultés financières rencontrées par les organismes prennent leur origine dans l'évolution des montants des versements de l'aide publique.

La situation financière des organismes est contrastée suivant les secteurs et la taille des organismes. Les conclusions générales sont que la situation financière semble plus difficile pour les organismes de plus grande taille. Les organismes de théâtre sont ceux qui ont la situation la

plus favorable et ceux de musique qui éprouvent le plus de difficultés. Les organismes de danse et arts multidisciplinaires se trouvent dans une situation intermédiaire. Globalement, la situation est plutôt précaire mais elle demeure généralement stable sur la période voire va en s'améliorant. C'est notamment le cas des organismes de théâtre qui ont réussi un redressement important en augmentant leurs revenus d'opération et d'aide privée. La situation financière des organismes de musique de grande taille semble particulièrement préoccupante.

Ces grands constats ne traduisent pas l'évaluation de la situation financière des organismes établie à partir des études de cas. Il est toutefois important de préciser que s'il ne semble pas qu'il ait eu une détérioration de la situation financière des organismes, cela ne signifie pas que leur situation financière n'est pas difficile. De plus une situation financière difficile a des effets négatifs qui s'amplifient avec le temps.

Au-delà de ces constats, il faut interroger la fidélité et la validité des données communiquées au CALQ pour rendre compte de la situation réelle des organismes.

La fidélité pose la question de la qualité de la mesure. Plusieurs éléments sont susceptibles de provoquer des erreurs ou des anomalies dans les mesures financières :

- Les modèles comptables ont été développés pour les entreprises privées et sont mal adaptés à la réalité des organismes à but non lucratif notamment pour rendre compte des besoins de financement ;
- Les données sont issues des demandes de subventions au CALQ. Les organismes cherchent donc à se présenter « positivement » ce qui constitue un fort incitatif à communiquer des données financières « favorables » ;
- Les données comptables transcrivent peu ou pas la plupart des échanges non financiers (bénévolat, surcroît de travail, détérioration des conditions de travail, échanges de services, détérioration de la qualité de la main-d'œuvre, etc.).

La validité pose le problème de la capacité d'interprétation des données : les données en notre possession, nous permettent-elles de comprendre la situation réelle des organismes et son évolution :

- La composition des classes n'est pas constante en nombre mais aussi en composition. Les variations mesurées risquent donc de ne pas être significatives et ne permettent pas un suivi fin de l'évolution de la situation financière des organismes.

- Le modèle comptable est un système d'information imparfait. Il ne permet pas de rendre compte de l'ensemble des dimensions d'une organisation. Les aspects non-financiers (bilan humain, social, de la création, etc.) et stratégiques (objectifs de création, de diffusion, etc.) sont sous-estimés et souvent ignorés.

Ces remarques montrent que ce ne sont pas spécifiquement les informations communiquées par le CALQ qui posent une difficulté. Le problème est plus important et il met en lumière l'absence d'informations fiables et précises sur la situation financière des organismes et des artistes des arts de la scène¹².

L'évolution du compte « échanges de services » semble indiquer que notre scepticisme, quant à la capacité des données comptables de rendre compte de la situation financière des organismes, est justifié.

5.9 L'ÉVOLUTION DU COMPTE ÉCHANGES DE SERVICES

Les organismes qui éprouvent des difficultés financières, et notamment des problèmes de liquidité de trésorerie, sont tentés de recourir aux échanges de services. L'importance des sommes consacrées aux échanges de services peut donc être un indicateur de la gravité de la situation financière des organismes.

Sur quatre ans, le montant des échanges de services des organismes des arts de la scène a progressé de 162 % passant de 0,9 % des revenus totaux à 2,3 %. Cette progression est particulièrement spectaculaire chez les organismes de taille moyenne (250 000 à 1 000 000 de dollars de revenus) où le montant des échanges de services a été multiplié par près de dix (988 %). Mais c'est en danse où la progression est la plus forte avec une hausse vertigineuse de 4 292 %.

Les organismes de danse et des arts multidisciplinaires sont ceux qui ont relativement le plus recours aux échanges de services : en 1997-1998, les échanges de services représentaient respectivement 4,2 % et 5,5 % de leurs revenus totaux. Les organismes de musique suivent avec une proportion de 3,3% des revenus totaux alors que pour les théâtres, seulement 0,6 % de leurs revenus proviennent d'échanges de services.

12 Les informations financières communiquées par le CALQ ne permettent pas de tracer un portrait de la situation financière de l'ensemble des organismes et des artistes des arts de la scène mais uniquement des organismes subventionnés au fonctionnement.

TABEAU 19
Revenus correspondant à des échanges de services

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	Variation sur 4 ans
Danse	13 623 \$	107 358 \$	188 530 \$	616 691 \$	4427%
Arts multidisciplinaires	69 889 \$	- \$	65 484 \$	65 990 \$	-6%
Musique	629 208 \$	653 057 \$	994 072 \$	1 214 624 \$	93%
Théâtre	118 464 \$	93 854 \$	300 384 \$	277 238 \$	134%
Ensemble des arts de la scène	831 184 \$	854 269 \$	1 548 470 \$	2 174 543 \$	162%
moins de 250,0\$	202 273 \$	158 244 \$	231 938 \$	217 650 \$	8%
250,0\$ à 499,9\$	52 584 \$	21 150 \$	281 999 \$	369 932 \$	604%
500,0\$ à 999,9\$	73 768 \$	205 441 \$	282 334 \$	877 929 \$	1090%
1 000,0\$ et plus	502 559 \$	469 434 \$	749 199 \$	709 032 \$	41%

L'importance des sommes consacrées aux échanges de services et la progression¹³ parfois fulgurante des montants semblent indiquer que les organismes des arts de la scène rencontrent des difficultés financières importantes.

13 Depuis 1997, les normes comptables incitent les organisations à enregistrer plus systématiquement les montants qui correspondent aux échanges de services. Ce changement a affecté l'exercice 1997-1998. Puisque que la progression des revenus correspondant à des échanges de services a débuté avant cette période, et que le changement de convention comptable prendra quelques années avant d'être appliquée systématiquement, on ne peut imputer au seul changement de convention comptable l'augmentation, souvent très importante, des montants.

5.10 L'EMPLOI DANS LES ORGANISMES

Les organismes artistiques des arts de la scène soutenus au fonctionnement par le CALQ ont versé en 1998-1999 une masse salariale de plus de 56 millions de dollars :

- 25,2 millions par les organismes de musique ;
- 23,8 millions par les organismes de théâtre ;
- 7,2 millions par les organismes de danse.

TABEAU 20

Salaire moyen des employés permanents et rémunération moyenne hebdomadaire de l'ensemble des employés (permanents, occasionnels et travailleurs autonomes) des organismes des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre subventionnés par le CALQ au fonctionnement, en dollar pour 1998-1999

	Artistique	Administratif	Mise en marché	Campagne de financement	Production	Accueil	Total
Arts de la scène							
Salaire moyen	26 625	26 610	25 369	28 173	32 103	20 385	26 599
Salaire moyen hebdomadaire	681	595	652	747	768	392	660
Théâtre							
Salaire moyen	25 439	26 353	24 449	27 005	30 164	20 620	25 640
Salaire moyen hebdomadaire	774	646	676	782	808	382	698
Danse							
Salaire moyen	31 937	37 064	31 998	31 447	37 272	-	33 287
Salaire moyen hebdomadaire	945	834	628	657	698	-	844
Musique							
Salaire moyen	23 445	22 414	23 048	28 094	34 003	18 981	23 757
Salaire moyen hebdomadaire	606	443	612	752	673	484	592

Source : CALQ, 1999

Le salaire moyen hebdomadaire est évalué à 660 dollars pour l'ensemble des travailleurs des arts de la scène. Cette donnée doit par contre être interprétée avec beaucoup de prudence car le nombre de semaines travaillées est une donnée peu fiable (voir notes méthodologiques) notamment dans le cas des travailleurs occasionnels et autonomes qui représentent près de 60 % des salaires et cachets versés. Avec 7 230 travailleurs qui ont travaillé 85 154 semaines, la durée moyenne d'un emploi est de moins de douze (11,78) semaines.

Le salaire moyen des permanents est une information plus fiable. Ce dernier est de 26 599 dollars. C'est en danse où le salaire moyen est le plus élevé avec 33 287 dollars et en musique où il est le plus faible avec 23 757 dollars. Le personnel permanent de production bénéficie de la rémunération moyenne la plus élevée avec 32 103 dollars alors que le personnel artistique reçoit une rémunération moyenne de 26 625 dollars.

TABEAU 21

Nombre et rémunération des employés permanents des organismes des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre subventionnés par le CALQ au fonctionnement, pour 1998-1999

	Artistique	Administratif	Mise en marché	Campagne de financement	Production	Accueil	Total
Arts de la scène							
Nombre de personnes	346 40,7%	230 27,1%	137 16,1%	16 1,9%	72 8,5%	49 5,8%	850 100,0%
Salaires versés	9 212 080 40,7%	6 120 298 27,1%	3 475 487 15,4%	450 763 2,0%	2 311 440 10,2%	998 889 4,4%	22 609 403 100,0%
Théâtre							
Nombre de personnes	79 21,0%	126 33,4%	80 21,2%	5 1,3%	45 11,9%	42 11,1%	377 100,0%
Salaires versés	2 009 698 20,8%	3 320 418 34,4%	1 955 894 20,2%	135 023 1,4%	1 357 397 14,0%	866 020 9,0%	9 666 404 100,0%
Danse							
Nombre de personnes	111 62,0%	32 17,9%	23 12,8%	2 1,1%	11 6,1%	- 0,0%	179 100,0%
Salaires versés	3 544 976 59,5%	1 186 040 19,9%	735 949 12,4%	62 894 1,1%	409 990 6,9%	- 0,0%	5 958 331 100,0%
Musique							
Nombre de personnes	156 53,1%	72 24,5%	34 11,6%	9 3,1%	16 5,4%	7 2,4%	294 100,0%
Salaires versés	3 657 406 52,4%	1 613 840 23,1%	783 644 11,2%	252 846 3,6%	544 053 7,8%	132 869 1,9%	6 984 668 100,0%

Source : CALQ, 1999

La structure des emplois (type et catégorie) varie considérablement suivant les disciplines des arts de la scène :

- En danse, plus de 82 % des rémunérations sont versées aux personnels permanents. Notons que le personnel artistique représente 41 % de l'ensemble des rémunérations.

- En musique, moins de 28 % des rémunérations sont versées aux personnels permanents alors que les travailleurs autonomes représentent 68 % des rémunérations. Cette situation est essentiellement le fait du personnel artistique qui représente plus de la moitié (53 %) des rémunérations et où les travailleurs autonomes reçoivent 79 % des sommes versées au personnel artistique.
- En théâtre, le personnel permanent et les travailleurs autonomes reçoivent respectivement 41 % et 45 % des rémunérations. Cette situation est attribuable, comme pour la musique, à la forte proportion de travailleurs autonomes parmi le personnel artistique (72 % des rémunérations du personnel artistique). La discipline du théâtre se distingue par l'importance relative du personnel administratif et de mise en marché qui représente plus de la moitié (55 %) des rémunérations. Seulement 21 % des rémunérations sont destinées au personnel artistique.

TABEAU 22

Salaires et cachets versés selon le type et la catégorie d'emploi pour les organismes des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre subventionnés par le CALQ au fonctionnement, en dollars pour 1998-1999

	Artistique	Administratif	Mise en marché	Campagne de financement	Production	Accueil	Total
Arts de la scène							
Permanents	9 212 080 26,0%	6 120 298 85,1%	3 475 487 82,0%	450 763 74,5%	2 311 440 33,9%	998 889 53,8%	22 609 403 40,2%
Occasionnels	1 297 588 3,7%	490 458 6,8%	316 933 7,5%	52 177 8,6%	305 812 4,5%	783 818 42,2%	5 116 622 9,1%
Travailleurs autonomes	24 983 386 70,4%	558 825 7,8%	448 384 10,6%	102 480 16,9%	817 184 12,0%	67 656 3,6%	28 480 089 50,7%
Salaires et cachets versés	35 493 054 100,0%	7 188 863 100,0%	4 240 804 100,0%	605 430 100,0%	6 827 569 100,0%	1 855 791 100,0%	56 211 511 100,0%
Théâtre							
Permanents	2 009 698 18,6%	3 320 418 87,0%	1 955 894 78,5%	135 023 79,6%	1 357 397 27,6%	866 020 52,8%	9 666 404 40,6%
Occasionnels	447 642 4,1%	164 425 4,3%	222 078 8,9%	9 278 5,5%	78 492 1,6%	701 818 42,8%	3 493 569 14,7%
Travailleurs autonomes	8 330 413 77,2%	332 104 8,7%	313 363 12,6%	25 430 15,0%	88 250 1,8%	67 656 4,1%	10 659 372 44,8%
Salaires et cachets versés	10 787 753 100,0%	3 817 747 100,0%	2 491 335 100,0%	169 731 100,0%	4 911 857 100,0%	1 640 922 100,0%	23 819 345 100,0%
Danse							
Permanents	3 544 976 82,7%	1 186 040 86,9%	735 949 92,8%	62 894 89,4%	409 990 57,8%	- 0,0%	5 958 331 82,5%
Occasionnels	182 046 4,2%	91 516 6,7%	6 828 0,9%	6 418 9,1%	178 880 25,2%	- 0,0%	465 688 6,4%
Travailleurs autonomes	558 525 13,0%	69 350 5,1%	50 001 6,3%	1 000 1,4%	120 166 16,9%	- 0,0%	799 042 11,1%
Salaires et cachets versés	4 285 547 100,0%	1 365 388 100,0%	792 778 100,0%	70 312 100,0%	709 036 100,0%	- 100,0%	7 223 061 100,0%
Musique							
Permanents	3 657 406 17,9%	1 613 840 80,5%	783 644 81,9%	252 846 69,2%	544 053 45,1%	132 869 61,8%	6 984 668 27,8%
Occasionnels	667 900 3,3%	234 517 11,7%	88 027 9,2%	36 481 10,0%	48 440 4,0%	82 000 38,2%	1 157 365 4,6%
Travailleurs autonomes	16 094 448 78,8%	157 371 7,8%	85 020 8,9%	76 050 20,8%	608 768 50,4%	- 0,0%	17 021 675 67,6%
Salaires et cachets versés	20 419 754 100,0%	2 005 728 100,0%	956 691 100,0%	365 387 100,0%	1 206 676 100,0%	214 869 100,0%	25 169 105 100,0%

Source : CALQ, 1999

Ces informations sur le niveau de rémunération des travailleurs des arts de la scène doivent être interprétées en tenant compte que les organismes subventionnés au fonctionnement sont les plus à même d'offrir les meilleures conditions de rémunération. Les travailleurs permanents sont ceux qui bénéficient généralement de la plus grande stabilité professionnelle : ils ne représentent que 40 % des rémunérations. Avec une rémunération moyenne des permanents se situant à 26 599 dollars annuellement, et compte tenu du degré de compétence et de formation exigé dans le secteur, le niveau des rémunérations peut être qualifié de faible.

6. LES PROBLÉMATIQUES LIÉES AU FINANCEMENT DES ORGANISMES

Les données présentées à la section précédente permettent — à partir de l'analyse des données financières des organismes subventionnés au fonctionnement par le CALQ — de conclure que ces organismes sont, en apparence et de façon générale, en bonne situation financière. On comprendra toutefois que l'analyse de ces données financières nous renseigne peu sur les réalités de fonctionnement et de développement de ces organismes.

Le niveau de financement dont bénéficient les organismes permet-il d'assurer adéquatement les différents types d'activités nécessaires au fonctionnement et à la croissance de l'organisme ? En fait, cette interrogation pose tout le problème des besoins de financement des organismes évoluant au sein des trois disciplines visées par l'étude. Les données quantitatives disponibles ne permettent pas de répondre à cette question. Une démarche davantage qualitative basée sur des entrevues en profondeur avec des représentants d'organismes de danse, de musique et de théâtre bénéficiant d'une aide publique — au fonctionnement ou au projet — a donc été privilégiée.

Cette démarche a permis de confirmer les appréhensions quant à la réelle situation financière des organismes à savoir qu'une majorité se retrouve en situation de précarité financière. Les problématiques liées au niveau de financement et, incidemment, aux besoins financiers non-comblés, s'avèrent nombreuses et ont des incidences autant sur les ressources humaines, les artistes que sur les processus de création, de production et de diffusion.

6.1 LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET ARTISTIQUE

La précarité financière caractérisant les organismes évoluant au sein des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre affecte directement la situation socio-économique des artistes professionnels de même que de l'ensemble du personnel administratif assurant le fonctionnement et le développement de ces organismes. Les répercussions se concrétisent à différents niveaux.

Principalement, au plan du personnel administratif, les organismes doivent composer avec un manque de ressources humaines, une incapacité à retenir et rémunérer convenablement les ressources en place, un accès

limité à certaines expertises, sans compter la lourdeur administrative liée au financement public.

Pour ce qui est des artistes professionnels évoluant au sein de ces disciplines, leur situation socio-économique est en grande partie tributaire de la situation financière des organismes. En bout de ligne, ils sont nombreux à composer avec une situation financière précaire les obligeant, dans de nombreux cas, à cumuler plusieurs activités professionnelles.

6.1.1 Le manque de ressources humaines

De façon générale, les organismes souffrent d'un manque de ressources humaines. Résulte de cette situation une surcharge de travail généralisée pour le personnel en poste. En fait, plusieurs affirment faire le travail d'une personne et demie. À ce compte, effectuer des heures supplémentaires constitue une pratique courante. Ceci est sans compter le cumul des tâches auquel est soumis le personnel. Ce qui fait dire à certains dirigeants d'organismes : *« nous ne sommes pas uniquement des directrices, des directeurs généraux mais même parfois des concierges ; nous faisons de tout, ce qui laisse peu de temps pour faire et bien faire ce que normalement nous devrions faire ! »*.

En fait, plusieurs personnes assument des fonctions additionnelles devant normalement être dévolues à des gens occupant des postes spécifiques. Ces postes ne peuvent être comblés ; les organismes n'ayant pas le niveau de financement requis pour assumer le paiement de ce personnel supplémentaire. Dans ce contexte, et malgré les longues heures de travail, il demeure qu'une majorité d'organismes ne disposent pas des ressources humaines nécessaires pour assurer la totalité des activités liées à leur fonctionnement et leur développement.

À cet effet, une étude effectuée en 1996 et visant à mieux cerner la situation de travail de la main-d'œuvre évoluant au sein des organismes de danse, de musique et de théâtre¹⁴ révélait déjà qu'une majorité d'organismes disposent d'équipes de travail — c'est-à-dire le personnel assumant les tâches liées au fonctionnement de l'organisme, ce qui exclut les bénévoles et les créateurs-interprètes — de petite taille. En fait, 50 % des 170 organismes ayant participé à cette étude comptent sur des équipes de moins de cinq personnes, 25 % déclarent des équipes de six à dix personnes et 25 % des équipes de plus de 11 personnes.

14 Musilab (1996), *Œuvrer en arts de la scène : portrait de la situation de travail*, Table de concertation en développement de la main-d'œuvre en danse, musique, théâtre au Québec, p. 33

Au-delà de la taille des organismes, cette étude cerne également l'insuffisance des ressources. En fait, 62 % des organismes jugent leurs effectifs insuffisants pour combler les fonctions liées à la gestion/administration, 49 % pour les fonctions liées à la production/réalisation et près de 68 % pour les fonctions liées à la diffusion/programmation.

Plusieurs organismes, selon la disponibilité des fonds, tenteront de pallier en partie ce manque de ressources par l'emploi ponctuel de pigistes. Cette pratique occasionne toutefois des problèmes, notamment en ce qui a trait à la permanence et à la continuité des activités, sans compter les coûts liés à la coordination de ces ressources.

Conséquence de ce manque de ressources humaines dont souffrent une majorité d'organismes artistiques : un essoufflement généralisé voire un désabusement du personnel en poste.

6.1.2 Une incapacité à offrir un niveau de rémunération adéquat

Couplé au manque de ressources humaines, force est de constater que les organismes ont peine à offrir un niveau de rémunération adéquat à leur personnel administratif et artistique. La majorité des dirigeants d'organismes rencontrés se disent sous-payés tout comme les salariés et contractuels qu'ils emploient. L'analyse présentée au chapitre précédent, concernant la rémunération de la main-d'œuvre au sein des organismes soutenus au fonctionnement par le CALQ, met en lumière le faible niveau de rémunération du personnel.

Ce phénomène est également corroboré par les résultats d'une enquête menée auprès de 323 salariés et contractuels évoluant au sein d'organismes artistiques des arts de la scène¹⁵. Ces derniers révèlent que plus du tiers des répondants bénéficie d'un salaire annuel de moins de 30 000 dollars. Ajoutons que près de la moitié (44 %) comptent plus de dix années d'expérience et que les plus jeunes, soit les moins de 30 ans, sont peu nombreux (7 %) à déclarer un revenu annuel supérieur à 20 000 dollars.

Ce phénomène de sous-rémunération est encore plus manifeste chez les organismes émergents ou en croissance, souvent les organismes

subventionnés au projet. Ce sont également eux qui emploient plus couramment de jeunes personnes comptant peu d'expérience.

Les rencontres effectuées auprès de dirigeants d'organismes artistiques ont permis de relever des exemples patents de cette réalité. Par exemple, le directeur général d'une compagnie théâtrale de renommée internationale existant depuis plus de 25 ans et lui-même homme d'expérience, faisait le décompte des heures supplémentaires travaillées hebdomadairement pour constater qu'en bout de ligne sa rémunération horaire s'établit à 10 dollars. Ou encore le cas de ce jeune directeur administratif d'un organisme musical travaillant pas moins de 40 heures par semaine pour un salaire annuel avoisinant les 20 000 dollars.

On comprendra qu'à l'incapacité d'offrir un niveau de rémunération adéquat, s'ajoute l'impossibilité de nombreux organismes de payer les heures supplémentaires. Conséquemment, plusieurs personnes donnent bénévolement du temps à l'organisme pour lequel elles travaillent. À ce titre, l'étude précédemment citée met en relief le dévouement du personnel des organismes artistiques. En fait, quelque 57 % des répondants à l'enquête, principalement des salariés ou contractuels à plein temps, déclarent consacrer régulièrement des heures bénévoles à l'organisme en plus des heures rémunérées¹⁶.

6.1.3 Un accès limité à certaines expertises

Le niveau de financement dont bénéficient les organismes artistiques, s'il limite la capacité d'engager du personnel et de le rémunérer convenablement, l'handicape également dans ses activités de mise en marché et de développement de public ainsi que pour ses efforts visant à augmenter le niveau de financement privé : la commandite principalement.

En fait, ces fonctions, nouvelles et nécessaires pour bon nombre d'organismes compte tenu de la stagnation du financement public, requièrent une expertise spécifique souvent trop coûteuse.

En fait, le contexte concurrentiel dans lequel évoluent les organismes artistiques tant au plan de la mise en marché qu'en matière de recherche de commandites, les oblige à faire appel à des gens détenant expertise et expérience dans ces domaines particuliers. Ces ressources sont toutefois inaccessibles à une majorité d'organismes. Ainsi, on fait souvent appel à des ressources moins coûteuses ne détenant ni les compétences

16 idem, p. 36

ni l'expérience voulues. En bout de ligne, l'investissement s'avère peu rentable.

Une étude réalisée en 1998 par le Conseil québécois du théâtre¹⁷ confirme ces constats quant à la mise en marché. En fait, 82 % des répondants à l'enquête jugent leurs effectifs insuffisants à l'égard des postes reliés à la mise en marché et au développement de public. À ce chapitre, l'offre d'une rémunération adéquate apparaît comme la principale contrainte liée à l'embauche de ce type de personnel. Cette difficulté fait en sorte que 26 % des organismes comptent sur les services de bénévoles pour exécuter des tâches liées à la mise en marché et que 31 % de ces organismes affirment embaucher du personnel en vertu de programmes d'emploi pour assumer ces tâches.

6.1.4 Une lourdeur administrative liée au financement public

Le financement public comporte des exigences qui, au bout du compte, s'avèrent fort coûteuses pour les organismes. En fait, assurer le suivi et la recherche de fonds publics devient une tâche complexe et prenante pouvant facilement occuper une ressource à plein temps.

Le financement public exige que des demandes à cet effet soient envoyées pour les divers projets ou activités aux différents subventionneurs potentiels — souvent trois ou quatre subventionneurs différents ayant chacun des exigences particulières — et que les suivis administratifs soient effectués lorsque les réponses sont positives ; ceci sans compter le temps requis pour se tenir informé des possibilités de financement public : un nouveau programme, un fonds spécial, une aide ponctuelle, un changement dans les programmes existants, etc.

Pour certains organismes, le financement public oblige les dirigeants à participer à différentes séances de consultation touchant des sujets divers. Bien que l'on reconnaisse la pertinence et la nécessité de ces séances, il n'en demeure pas moins qu'elles exigent du temps que, dans le contexte actuel, on préférerait consacrer aux activités de l'organisme.

Cette lourdeur administrative est encore plus accaparante proportionnellement pour les organismes composant avec une équipe réduite, c'est-à-dire bien souvent les organismes de la relève ou en croissance ne bénéficiant pas d'un financement public au fonctionnement. En fait, ces organismes ne peuvent se permettre de déployer les mêmes

17 GRONDIN, Myriam (1998), *Le théâtre : une passion à partager*, Diagnostic actif des pratiques de mise en marché du théâtre au Québec, Conseil québécois du théâtre, 61 pages

efforts notamment pour la recherche de nouvelles sources de financement public.

Par exemple, dans le cas d'organismes dont la tournée, à l'échelle provinciale, nationale ou internationale, constitue le principal mode de diffusion, la lourdeur administrative liée à l'obtention d'une aide publique est tout aussi contraignante. En moyenne, ce sont deux à quatre demandes d'aide par tournée qui sont adressées aux subventionneurs ; ce qui exige de remplir les formulaires, d'établir les budgets prévisionnels et de faire le suivi via des rapports de tournée. Lorsque la majorité des activités de diffusion s'effectuent via des tournées à l'étranger — par exemple, le cas d'un organisme qui effectue une dizaine de tournées annuellement — on comprend rapidement toute la lourdeur administrative qui y est rattachée et, en l'occurrence, la somme de travail que cela demande.

Ceci est sans compter que souvent la conclusion des ententes pour les tournées s'effectue avant que l'organisme ait obtenu une réponse de la part des subventionneurs. Dans le cas où le financement ne serait pas octroyé, l'organisme — dont le budget offre peu de marges de manœuvre — doit se résoudre à se retrouver dans une situation déficitaire ou à couper sur autre chose.

Cette lourdeur administrative exige du personnel qui, occupé à remplir les exigences précédemment décrites, ne peut assumer d'autres tâches liées au fonctionnement et au développement de l'organisme. Dans le contexte de ressources humaines et financières limitées que connaissent les organismes, ces responsabilités administratives s'avèrent coûteuses et restrictives.

6.1.5 Le cumul des activités et engagements professionnels pour les artistes

La majorité des artistes professionnels évoluant au sein des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre sont des travailleurs contractuels ou autonomes. On les retrouve en forte proportion chez les comédiens et les musiciens. Pour ce qui est des danseurs, près de la moitié des compagnies de danse québécoises engagent les danseurs sur une base contractuelle tandis que l'autre moitié compte sur des danseurs salariés travaillant de 30 à 47 semaines annuellement.

Ainsi, une grande proportion d'organismes ne peut engager les artistes que sur une base contractuelle, pour un ou plusieurs spectacles. Selon le point de vue adopté, cette réalité permet ou oblige les artistes à cumuler

plusieurs engagements pour différents organismes, ce qui peut causer des problèmes pour les organismes et les artistes.

Cette situation occasionne notamment des problèmes de planification quant à la programmation des répétitions et des spectacles. Et fréquemment, les organismes ne pouvant compter sur les artistes pressentis, ou pouvoir accepter des offres de diffusion en tournée, doivent faire appel à des substituts, ce qui entraîne des coûts additionnels liés à la familiarisation des artistes à l'interprétation des œuvres et peut avoir des répercussions sur la qualité des prestations, le respect des calendriers de diffusion, des contrats de tournée, etc.

Pour les organismes évoluant hors de la région montréalaise, le problème comporte également d'autres types d'impacts. Par exemple, la réalité du travail autonome et la nécessité du cumul des sources de rémunération dans d'autres champs professionnels tels que : le doublage, la publicité, le cinéma ou la télévision, conduit de nombreux artistes à « s'exiler » dans la métropole. Il résulte de ce phénomène un bassin d'artistes sans cesse menacé. Cette réalité mine les processus et le potentiel de création, de production et de diffusion des organismes évoluant hors de la région montréalaise.

Également, pour les artistes, le fait de travailler pour de nombreux organismes peut poser autant de problèmes de planification d'horaires. Pour les danseurs non-salariés, la situation est davantage problématique. Ces artistes, dont le corps est le principal outil de travail, doivent travailler beaucoup pour espérer un niveau de rémunération acceptable (voir point 7.1.8). Cette situation augmente considérablement le risque de blessures sans compter que plusieurs ne peuvent consacrer le temps nécessaire à l'entraînement. Ainsi, ils deviennent plus vulnérables et ne peuvent compter sur un filet financier en cas de blessures.

6.1.6 Des conditions d'exercice artistique non-adaptées

Le niveau de financement des organismes artistiques limite pour plusieurs les conditions d'exercice qu'ils offrent aux artistes. À ce titre, la disponibilité de lieux de création et de répétition adaptés apparaît une problématique commune aux trois disciplines et préoccupante pour de nombreux organismes.

La danse connaît à cet égard les problèmes les plus criants. En fait, la quasi-totalité des compagnies de danse contemporaine québécoises ne bénéficient pas de lieux adéquats pour créer et répéter. Les salles dont elles disposent ne sont souvent pas suffisamment grandes ou présentent

des colonnes. Elles ne disposent pas d'aires de repos, de vestiaires ou de douches quant elles ne sont pas tout simplement insalubres. Aux Ateliers de danse moderne de Montréal, où est dispensé un des rares programmes collégiaux de formation en danse contemporaine, on doit composer avec l'ensemble des problèmes mentionnés en plus de celui de la température ambiante qu'on ne contrôle pas ; il fait donc souvent beaucoup trop chaud pour que les artistes s'exécutent aisément, sans compter que cet environnement peut être néfaste pour leur santé.

6.1.7 Une incapacité à assumer l'ensemble des coûts liés à l'exercice professionnel

La situation financière des organismes artistiques évoluant dans les disciplines de la danse, de la musique et du théâtre limite pour plusieurs leur capacité à assumer la totalité des coûts liés à l'exercice professionnel des artistes notamment les répétitions.

Bien sûr, les conventions collectives existantes (ex. : Union des artistes, Guildes des musiciens, etc.) prévoient, pour les artistes professionnels des arts de la scène, des conditions minimales d'embauche dont des tarifs de base, un nombre minimal de répétitions rémunérées, etc. Mais au-delà de ces minimums, nombre d'organismes ont peine à offrir plus, bien que cela leur permettrait de parfaire leurs productions.

Entre autres exemples, beaucoup d'artistes dirigent et gèrent leur compagnie. En situation d'autoproduction notamment, lorsque les fonds manquent, les artistes choisissent souvent de répartir entre eux le manque afin que le projet n'avorte pas.

Dans le cas particulier de la danse, s'ajoute au problème des répétitions celui de l'incapacité des organismes à payer les classes d'entraînement pourtant essentielles pour les artistes à leur bonne condition physique. Ces artistes doivent donc assumer le coût de celles-ci — une aide financière à cet égard peut être obtenue par les danseurs via le Regroupement québécois de la danse.

6.1.8 La situation économique précaire des artistes professionnels

Les artistes professionnels évoluant dans les disciplines de la danse, de la musique et du théâtre doivent composer, pour la majorité, avec une situation économique précaire. À cette problématique s'ajoute la réalité de travailleur autonome d'une majorité d'artistes, ce statut, bien que

présentant certains avantages, n'offre malheureusement aucune sécurité financière.

En fait, bien que détenant un niveau de scolarité en général plus élevé que l'ensemble de la population active au Canada — 33 % de la population artistique détient un diplôme universitaire, comparativement à 13 % dans l'ensemble de la population active¹⁸ — les revenus des artistes professionnels demeurent nettement inférieurs. C'est sans compter que le nombre d'artistes professionnels ayant un diplôme universitaire a augmenté de 18 % depuis 1991, alors qu'il a diminué de 6 % pour l'ensemble des professions¹⁹.

En termes de revenus, les données de Statistique Canada révèlent que 50 % des artistes professionnels bénéficient de revenus totaux inférieurs à 20 000 dollars annuellement, comparativement à 40 % pour l'ensemble des travailleurs du Québec²⁰. Le revenu total moyen des artistes professionnels s'établissait à 26 184 dollars en 1995 tandis que celui de l'ensemble des travailleurs québécois s'élevait 28 596 dollars. Soulignons que le revenu moyen des artistes comprend toutes sources de revenus et non uniquement ceux retirés de l'exercice artistique. Selon une étude réalisée auprès des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel québécois, une proportion significative — plus de 40 % — doivent occuper un emploi gagne-pain, non relié à leur travail artistique, pour vivre décemment²¹.

18 Statistique Canada, recensement 1996

19 Statistique Canada, recensement 1991 et 1996

20 Idem

21 Bellavance, Guy et Laplante, Benoît (1997), Le perfectionnement professionnel des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel du Québec, Table de concertation des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel du Québec, p. 20

TABEAU 23

Population artistique des arts de la scène selon la profession et revenu annuel moyen en 1990 et 1995

	Nombre de travailleurs			Revenu annuel moyen		
	1990	1995	variation	1990	1995	variation
Directeurs de l'édition, du cinéma et de la radiodiffusion et arts du spectacle	2 880	2 585	- 10,2	42 382	43 176	1,9
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	4 275	4 995	16,8	35 136	38 991	11,0
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	500	450	- 10,0	34 515	30 864	- 10,6
Musiciens et chanteurs	5 130	5 360	4,5	18 206	16 956	- 6,9
Danseurs	850	1 120	31,8	15 009	12 816	- 14,6
Acteurs	1 280	1 625	27,0	26 304	27 235	3,5
Autres artistes du spectacle	720	800	11,1	15 106	16 374	8,4

Source : Statistique Canada, recensement 1991 et 1996

À la lecture du tableau précédent, on note des écarts importants entre les différentes professions artistiques. Les danseurs demeurent les artistes qui gagnent le moins annuellement, leur revenu total moyen s'établissant à 12 816 dollars en 1995. De plus, notons que les danseurs ont connu un recul de 15 % du revenu total moyen entre 1990 et 1995.

L'étude réalisée auprès des auteurs, créateurs et interprètes (ACI) du secteur culturel confirme que les artistes en général doivent vivre avec de petits revenus. En danse, 94 % des ACI gagnent moins de 30 000 dollars annuellement et 50 % moins de 12 500 dollars. Pour la musique, plus du quart des ACI ont des revenus annuels inférieurs à 12 500 dollars et 83 % de moins de 30 000 dollars. Pour le théâtre, c'est près de 50 % des ACI qui gagnent moins de 12 500 dollars annuellement²². En fait, les comédiens reçoivent souvent davantage d'argent pour une demi-heure de tournage télé que pour une représentation au théâtre.

L'ensemble des constats entourant l'état des revenus des artistes des arts de la scène confirme leur situation financière précaire. Nos rencontres avec certains artistes ont également pu mettre en lumière la faiblesse des appuis financiers pour les créateurs indépendants, notamment ceux de la relève, qui doivent bien souvent investir temps et

argent personnel pour que leurs créations voient le jour sans compter qu'ils sont nombreux à cumuler une autre fonction professionnelle leur permettant de subvenir à leurs besoins. À cet effet, les dirigeants du CALQ reconnaissent que l'aide accordée aux créateurs demeure nettement insuffisante²³. Rappelons que le dernier rapport annuel de l'organisme souligne que seulement 30 % des demandes de bourses reçoivent une réponse favorable²⁴.

6.2 LA CRÉATION, LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION

La situation financière précaire des organismes artistiques ne facilite pas les processus de création, de production et de diffusion. En fait, elle limite souvent les possibilités à ces égards.

6.2.1 Des contraintes budgétaires à l'acte créatif

Les sommes dévolues à la création s'avèrent, pour une majorité d'organismes, insuffisantes. Dans ce cadre, des choix au plan de la création doivent être faits. On préférera souvent investir moins d'argent et d'énergie sur les éléments scéniques. Cette contrainte est vécue par de nombreuses compagnies de danse contemporaine, les éléments scéniques demeurant souvent minimaux.

En fait, les limites budgétaires influent négativement sur toute la chaîne, de la création, à la production, jusqu'à la diffusion. Pour les arts de la scène en général et en théâtre en particulier, de nombreux créateurs, artistes et professionnels de la scène participent à différentes étapes de ce processus et les contraintes sont à la fois matérielles et humaines. Ainsi, l'auteur dramatique ou encore, le directeur artistique de la compagnie, limiteront l'écriture ou la production de textes comptant de nombreux interprètes ; le metteur en scène jouira de moyens restreints pour la production et on peut en dire autant du scénographe, du concepteur musical ou du concepteur des éclairages. Le temps de répétition en salle étant lui aussi fort coûteux, les interprètes et les concepteurs qui interviennent en fin de processus devront souvent travailler sur des périodes très brèves.

Le fait de devoir créer dans des lieux non-adéquats renferme également son lot de problèmes pour les créateurs. Pour un chorégraphe, monter et répéter son spectacle dans une salle sous-dimensionnée

23 Conseil des arts et des lettres (1999), Pour assurer la vitalité et l'essor des arts et des lettres, Mémoire déposé à la Commission de la Culture.

24 Conseil des arts et des lettres, Rapport annuel 1998-1999, p.8

comparativement à la salle de spectacles influe sur la qualité éventuelle de la prestation artistique. C'est également le cas pour certains chefs d'orchestre qui répètent dans des salles où l'acoustique est de moins bonne qualité qu'en salle de concert, ce qui empêche d'effectuer les ajustements qui s'imposent avant la première.

Ainsi, les créateurs des disciplines des arts de la scène doivent composer avec des marges de manœuvre réduites. À ce titre, plusieurs de ces créateurs soulignent que les contraintes financières minent leur élan créatif et qu'en bout de ligne leurs créations constituent souvent des adaptations à échelle réduite des œuvres qu'ils auraient souhaité réaliser.

6.2.2 Des budgets limités pour les activités de recherche & développement et le renouvellement artistique

Au-delà de la création et en amont de ce processus, les créateurs se retrouvent souvent avec peu de moyens à consacrer à la recherche et au développement artistique.

Il faut bien le dire : le fait que plusieurs créateurs, tout en occupant le poste de directeur artistique d'un organisme, doivent également occuper d'autres fonctions professionnelles pour espérer un revenu annuel plus élevé, limite le temps qu'ils pourraient consacrer à des activités de recherche et de développement. De même, les ressources financières manquent pour assurer certaines périodes de ressourcement ou de confrontation avec d'autres créateurs d'ici ou d'ailleurs. Bien sûr des bourses pourraient soutenir ce type d'activités mais, tel que mentionné précédemment, leur nombre demeure restreint et leur valeur réduite, ce qui ne permet guère de consacrer le temps voulu à l'exercice.

Les jeunes artistes, ou ceux qui ne bénéficient pas encore d'une grande notoriété, ont d'autant plus besoin de ce temps consacré à la recherche et l'exploration et sont encore plus dépourvus à cet égard ; leurs ressources financières étant réduites et l'aide publique nettement insuffisante.

6.2.3 Les limites de diffusion des organismes

Diffuser un spectacle est rarement rentable pour les organismes artistiques. Compte tenu de la petitesse du marché québécois, les diffuseurs ont peine à hausser le montant des cachets payés pour l'achat de spectacles, que ce soit du théâtre, de la danse ou de la musique. Le cachet offert par les diffuseurs étrangers aux compagnies québécoises

est souvent deux à trois fois plus élevé. Par exemple, une compagnie de danse contemporaine de renom peut espérer un cachet de quelque 5 000 dollars lorsqu'elle se produit à Montréal tandis qu'on lui en offre 15 000 pour le même spectacle si elle le présente aux États-Unis. Le théâtre jeune public constitue un autre exemple patent de cette réalité. Les compagnies jeune public peuvent espérer un cachet maximal de 1 000 dollars au Québec tandis qu'on leur offre 3 000 dollars aux États-Unis.

Au plan de la diffusion, la tournée constitue pour plusieurs un mode privilégié. Des aides publiques peuvent être obtenues à cet effet. Cette aide est nécessaire à la réalisation des tournées compte tenu des coûts élevés qu'elles entraînent et des cachets insuffisants qui sont versés. Des problèmes se posent lorsque des offres pour prolonger une tournée se présentent sans qu'une aide financière puisse y être rattachée. Dans ces cas, l'absence de marges de manœuvre financières des organismes les conduit à une situation déficitaire ou à l'abandon d'offres d'engagement pour une tournée.

En somme, alors que les invitations pour la diffusion de spectacles à l'étranger affluent, les subventions publiques à la diffusion plafonnent. Cette situation constitue un obstacle de taille au développement de nombreux organismes qui, faute de fonds additionnels pour financer leurs activités à l'étranger, sont privés de revenus importants.

Les problèmes financiers liés à la diffusion ne sont pas uniquement le fait de la tournée, les organismes ayant leur lieu de diffusion éprouvent également des difficultés. Les coûts d'entretien sont souvent plus élevés que ce que peuvent y consacrer les organismes, ce qui les oblige à amputer les budgets consacrés à la production. Également, les théâtres de création, en majorité des petits organismes, ont peine à trouver des lieux accessibles financièrement pour présenter leurs œuvres.

6.2.4 Des moyens limités pour assurer une réciprocité, notamment au plan des résidences d'artistes

La présence des organismes artistiques québécois à l'étranger est de plus en plus importante. À titre indicatif, le nombre de spectateurs hors Québec, pour les organismes des arts de la scène recevant un financement public au fonctionnement, s'établissait à près de 25 % en 1997-1998. Ceci est sans compter les invitations pour effectuer des résidences au Canada, aux États-Unis et en Europe. Belle occasion pour les créateurs de développer leurs arts.

Le talent créateur québécois est ainsi de plus en plus reconnu et apprécié à l'étranger. Un problème se pose toutefois : la réciprocité. Actuellement, ce sont les festivals qui assument en grande partie cette fonction, bien qu'ils éprouvent eux aussi des problèmes financiers à cet égard. Quant aux diffuseurs, spécialisés notamment, ils disposent de peu de moyens financiers leur permettant d'inviter des compagnies en résidence ou pour présenter leurs œuvres. Tandis que de nombreux chorégraphes sont invités un peu partout à travers le monde, l'Agora de la danse a peine à offrir une ou deux résidences annuellement. Soulignons que cette pratique est encore très peu répandue chez la majorité des diffuseurs québécois. Notons également l'exemple de ce petit ensemble de musique contemporaine qui, invité tous les ans à se produire et à résider une certaine période de temps en Europe, doit assumer une grande part des coûts pour permettre la réciprocité.

Ces exemples, s'ils campent bien la problématique financière limitant les possibilités de réciprocité, mettent en lumière le grand enjeu qui en découle. En fait, la concurrence est vive sur le marché des arts et de la culture à travers le monde. Rendre la pareille constitue un atout de taille pour conserver et développer les acquis sur les marchés étrangers.

6.3 LE FINANCEMENT DES ORGANISMES

Le chapitre précédent sur l'analyse de l'état financier des organismes nous a permis de mettre en lumière la dépendance des organismes face au financement public. On sait par ailleurs que le niveau de financement public stagne depuis de nombreuses années. La stabilité du financement public reçu n'est pas sans causer des préoccupations et des difficultés importantes minant leur développement voire, dans certains cas, leur survie.

6.3.1 La dépendance du financement public et notamment de certains programmes

Les organismes des arts de la scène sont grandement dépendants du financement public et disposent de peu de marges de manœuvre pour pallier l'incertitude ou l'imprévu. Ainsi, le moindre coup dur — échec d'une production, baisse de fréquentation, subvention non-octroyée, grève, perte de commanditaires, etc. — conduit quasi directement au déficit.

Les programmes d'emploi

L'apport financier dont une large part des organismes artistiques bénéficie via les programmes d'emploi n'est pas négligeable. En fait, pour de nombreux organismes, les programmes d'emploi constituent un passage obligé leur permettant de faire face à leur problème de manque de ressources. La gestion de ces programmes renferme toutefois certains problèmes :

- ils sont définis dans le temps et sont souvent de courte durée ;
- ils offrent un faible niveau de rémunération ;
- ils sont utilisés, dans certains cas, pour combler un manque de ressources responsables de fonctions demandant une expertise pointue, une certaine expérience et un travail portant fruit plus souvent à moyen et long termes (développement de public, recherche de commandite, etc.) ; ces responsabilités exigent souvent des compétences et une expérience que les ressources engagées via les programmes d'emploi n'ont pas ;
- ils requièrent une formation aux façons de faire du domaine, de l'organisme et aux responsabilités confiées, tout comme ils exigent un encadrement continu. Conséquemment, leur gestion fait en sorte de surcharger davantage le personnel en poste.

Il demeure que plusieurs organismes se voient aujourd'hui dépendant des programmes d'emploi pour la poursuite de leurs activités. La crise récente à Emploi-Québec a permis de mettre en lumière la grande vulnérabilité de plusieurs organismes à cet égard. En définitive, de nombreux organismes ont dû composer avec une nouvelle surcharge de travail ou dans certains cas revoir leurs activités ou bien encore risquer une situation déficitaire. Mentionnons que la survie de certains organismes, notamment l'Agora de la danse, est aujourd'hui menacée, les coupures dans les programmes d'emploi résultant en un déficit de quelque 100 000 dollars.

La fréquentation des arts de la scène par le milieu scolaire

Le public scolaire représente une clientèle captive et fort importante pour bon nombre d'organismes de musique et de théâtre : ce public constituant leur principal marché de diffusion. Dans ce cadre, le boycott des activités parascolaires à l'automne 1999 par le personnel enseignant a causé des pertes financières importantes pour de nombreux organismes. Sans ces activités, ces derniers voient leur fréquentation réduite de façon

importante et, par l'effet même, leurs revenus autonomes. On estime à trois millions de dollars les pertes encourues²⁵.

6.3.2 La difficulté de hausser le financement privé

La diminution du financement public oblige les organismes des différentes disciplines à diversifier leurs sources de financement, notamment en se tournant vers le secteur privé et en développant de nouveaux partenariats.

De façon générale, l'apport du secteur privé est demeuré relativement stable — pour les organismes subventionnés au fonctionnement, la part d'aide privée varie de 10 % à 12 % des revenus totaux²⁶ — et ce, malgré les efforts soutenus des organismes pour viser son accroissement.

Il faut reconnaître que le milieu culturel ne peut bénéficier d'une tradition de mécénat, celle-ci étant très peu développée au Québec. D'autre part, les commandites représentent un marché fortement concurrentiel où un nombre restreint de corporations peuvent être sollicitées ; les intervenants du milieu culturel n'étant pas les seuls à frapper à la porte de ces corporations. De plus, le traitement fiscal des commandites pour le milieu culturel n'est actuellement guère avantageux ou encourageant pour les corporations²⁷.

Ainsi, les plus petits organismes — la majorité en fait — éprouvent de la difficulté à intéresser un commanditaire puisqu'ils ne peuvent lui offrir une visibilité comparable à d'autres organismes du milieu de la culture ou d'autres domaines rejoignant un plus large public. Le marché de la commandite étant réduit, les petits organismes et ceux évoluant hors de la région montréalaise éprouvent de grandes difficultés à hausser leur financement privé. L'investissement ne vaut pas le coup pour plusieurs d'entre eux.

6.3.3 Des coûts importants liés au financement autonome

Conséquence de la problématique liée à la faible augmentation du financement privé, la vente de spectacles et les revenus au guichet demeurent les sources les plus prometteuses pour la hausse des

25 Le Devoir, 7 janvier 2000, page A2

26 Conseil des arts et des lettres du Québec, 1999

27 Conseil des arts et des lettres du Québec (1996), L'État, le financement des arts et la fiscalité, Mémoire présenté à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics.

revenus autonomes. Bien que certaines disciplines, dont notamment le théâtre, ont réussi à augmenter leurs revenus autonomes, on constate que le contexte et les moyens financiers disponibles accentuent la difficulté et créent un effet de plafonnement de ce type de revenus.

Au plan contextuel, les organismes doivent composer avec des coûts de production qui augmentent constamment, un prix du billet de spectacle qui demeure stable et un public québécois qui a l'embarras du choix en matière de sorties culturelles et de loisirs.

Couplés à ces éléments contextuels, les organismes disposent de très peu de moyens pour mettre en marché et promouvoir leurs spectacles de façon concurrentielle et d'autant peu pour développer les marchés. Sans compter que peu d'organismes bénéficient des ressources compétentes— trop coûteuses — pour effectuer efficacement ces tâches et même, avec la meilleure volonté, les budgets actuellement dévolus à ces fonctions demeurent encore dérisoires.

6.3.4 La fragilité financière des organismes paralysant l'initiative

Les organismes, tout comme n'importe quelle entreprise, sont voués à se développer, à croître. Les contraintes financières actuelles, largement discutées dans les pages précédentes, limitent considérablement les possibilités de développement des organismes. Tel que le soulignait récemment la PDG du CALQ : « *Dans le contexte actuel de sous-financement des arts et des lettres, l'infrastructure culturelle et le potentiel artistique s'érodent. Ils ne peuvent être exploités à leur pleine mesure et, par conséquent, donner toutes les retombées attendues.* »²⁸

En fait, bien que certains organismes réussissent à développer leurs activités, leur financement s'effectue souvent via des programmes ou fonds ponctuels et non-récurrents. La fragilité financière des organismes n'offrant pas de marge de manœuvre, ces activités peuvent difficilement être maintenues si aucun financement ne leur est rattaché. En somme, le développement et l'initiative ne sont guère encouragés, le développement artistique des organismes des arts de la scène s'en trouve donc paralysé.

7. LES BESOINS ET LES ENJEUX EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

7.1 LES ENJEUX EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

Les chapitres précédents ont permis de mettre en lumière la grande précarité financière des organismes et des artistes évoluant au sein des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre. Cette situation de vulnérabilité, couplée à l'essoufflement généralisé des ressources humaines, met en péril la capacité des organismes à réaliser leur mission et à assurer leur pérennité.

En fait, les organismes artistiques évoluent aujourd'hui dans une dynamique concurrentielle où la rentabilité économique prédomine. Cependant, force est de constater que les organismes ne disposent pas des moyens et des outils nécessaires pour tirer leur épingle du jeu dans ce nouveau contexte. Ainsi, le maintien du niveau de création et de production artistique, la mise en valeur de la richesse artistique de nos créateurs, le développement des publics ainsi que le rayonnement des disciplines à l'échelle nationale et internationale constituent autant de dimensions fragilisées par la précarité financière des organismes.

L'enjeu est donc de taille pour assurer le maintien et le développement de la richesse artistique du Québec. Il se concrétise tant en termes de rattrapage pour assurer le fonctionnement et l'essor des organismes comptant plusieurs années d'existence que par la mise en valeur des potentiels créateurs pour les organismes et les artistes de la relève. Les besoins financiers à ces égards sont considérables et demeurent encore difficiles à chiffrer. Au plan du rattrapage, la section suivante propose une évaluation des besoins financiers pour les organismes.

7.2 L'ÉVALUATION DES BESOINS FINANCIERS

Plusieurs études ont mis en lumière les effets du sous-financement des organismes et des artistes des arts de la scène mais peu ont été en mesure d'évaluer son importance. La présente étude confirme la gravité des difficultés financières et illustre les effets pervers que cette situation engendre en s'éternisant.

Pour dépasser l'état du constat général, nous avons cherché à évaluer quel est l'ordre de grandeur du sous-financement du secteur des arts de la scène. Cette évaluation est factuelle et prend en compte la structure actuelle du secteur des arts de la scène. Elle ne vise donc pas à offrir un travail ou un revenu à tous les artistes ni même à accroître l'offre artistique.

Le seuil de référence correspond à la consolidation financière du secteur des arts de la scène. L'évaluation des besoins financiers distingue les sommes additionnelles nécessaires pour que :

- les personnes travaillant dans le secteur des arts de la scène bénéficient d'une rémunération conforme à leur contribution et leurs compétences ;
- les organismes des arts de la scène disposent des ressources humaines et matérielles suffisantes pour maintenir la qualité de leurs prestations ;
- les principaux programmes d'aide et de soutien existants remplissent normalement et équitablement leurs objets.

Les informations disponibles limitent la précision de notre évaluation. L'estimation proposée fournit donc un ordre de grandeur sur les besoins financiers non comblés pour la période de référence 1998-1999. La méthode de calcul n'induit pas de responsabilité quant aux sources de financement ni de clé de répartition des sommes à verser.

7.2.1 Les besoins financiers estimés

À toutes les étapes de l'analyse, la prudence et des choix conservateurs ont prévalu afin d'établir les paramètres de l'estimation. Les besoins financiers sont estimés en fonction de la situation qui prévaut actuellement dans le secteur des arts de la scène. L'absence de données financières spécifiques rend impossible l'établissement de paramètres catégoriques. L'estimation s'appuie sur les plus récentes données disponibles :

- Les données sur la rémunération, selon le statut et les catégories d'emploi dans le secteur des arts de la scène, sont issues d'un décompte effectué par le CALQ. Les données correspondent à l'exercice 1998-1999. Les organismes considérés sont ceux qui sont subventionnés au fonctionnement à l'exception des diffuseurs spécialisés, des associations professionnelles, des regroupements nationaux et des événements nationaux et internationaux.

- Les données sur les dépenses des organismes sont issues d'un décompte effectué par le CALQ : *La situation économique et financière des organismes en art de la scène subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998*. Les données retenues correspondent à l'exercice 1997-1998. Les organismes considérés sont ceux qui sont subventionnés au fonctionnement.
- Les données sur le niveau de rémunération au Québec sont issues de la série *Le Pays*, du Recensement de 1996 éditée par Statistique Canada.
- Les données sur les subventions à projet, les bourses et les programmes du CALQ sont issues des rapports annuels de l'organisme et d'informations transmises par les gestionnaires des programmes.
- Les données sur les bourses et les programmes du CAC sont issues des rapports annuels de l'organisme et d'informations transmises par les gestionnaires des programmes.
- Les données sur le programme d'aide à la diffusion internationale du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) nous ont été transmises par les gestionnaires du programme pour le ministère.

7.2.2 Les paramètres de l'estimation

La démarche est analytique. Cette stratégie est nécessaire du fait de l'absence de sources d'information exhaustive et vise à obtenir les estimés les plus précis possible en fonction des données disponibles. Lorsque des paramètres ont du être fixés, la démarche a consisté à valider les informations issues de notre étude auprès des représentants des milieux artistiques et des organismes subventionneurs.

*Les organismes artistiques des arts de la scène subventionnés au fonctionnement*²⁹

29 Les diffuseurs spécialisés, les associations professionnelles, les regroupements nationaux et les événements nationaux et internationaux subventionnés au fonctionnement sont comptabilisés séparément dans les données fournies par le CALQ sur les salaires versés et, plus généralement, lorsqu'il est question de l'agrégat « organismes des arts de la scène subventionnés par le CALQ ». Le rattrapage salarial et la consolidation des ressources des diffuseurs spécialisés, des associations professionnelles, des regroupements nationaux et des événements nationaux et internationaux subventionnés au fonctionnement sont ainsi calculés séparément.

Dans le cas des organismes subventionnés au fonctionnement, les informations disponibles ont permis de distinguer les effets d'un rattrapage salarial et ceux de la consolidation des ressources.

- *Le rattrapage salarial*

En considérant la composition du personnel permanent des organismes des arts de la scène ainsi que les salaires moyens reçus et en tenant compte du degré de compétence et de qualification nécessaire et reconnu aux corps de métier, nous avons établi les paramètres d'un rattrapage salarial. Ce rattrapage a été calculé en attribuant, en fonction du niveau de compétences offertes et nécessaires des populations professionnelles, une rémunération moyenne qui correspond au revenu d'emploi moyen au Québec pour les personnes ayant atteint un niveau de scolarité universitaire comparable, soit 40 446 dollars (Statistique Canada, Recensement 1996).

Ce taux n'a pas été appliqué uniformément. Seulement un pourcentage des populations professionnelles — déterminé en fonction du degré de qualification nécessaire pour le secteur professionnel — s'est vu attribuer le niveau de rémunération moyen des personnes ayant atteint un niveau de scolarité universitaire au Québec. Le reste de la population ciblée conserve un niveau de rémunération moyen inchangé. Ainsi, si 80 % du personnel permanent artistique méritent un niveau de rémunération moyen de 40 446 dollars, les 20 % restant conservent un niveau de rémunération moyenne inchangé soit 26 625 dollars. Dans le cas du personnel d'accueil, l'ensemble des employés conserve un niveau de rémunération inchangé de 20 385 dollars qui tient compte du faible niveau de qualification nécessaire pour accomplir ce type de tâches.

Le tableau suivant indique le pourcentage des employés auxquels a été attribué un niveau de rémunération moyen de 40 446 dollars et l'effet sur le niveau de rémunération moyen du personnel permanent.

TABLEAU 24

Effets du rattrapage salarial sur le niveau de rémunération moyen du personnel permanent des organismes subventionnés au fonctionnement par le CALQ

Personnel Permanent	Artistique	Administratif	Mise en marché	Campagne de financement	Production	Accueil	Total
Salaire moyen (1998-1999)	26 625 \$	26 610 \$	25 369 \$	28 173 \$	32 103 \$	20 385 \$	26 599 \$
Taux de rattrapage	80 %	30 %	30 %	30 %	80 %	—	50 %
Salaire moyen après rattrapage	37 682 \$	30 761 \$	29 892 \$	31 855 \$	38 777 \$	20 385 \$	33 539 \$

Le salaire moyen après le rattrapage salarial s'élève à environ 33 500 dollars soit un niveau de rémunération comparable³⁰ à celui des agents et courtiers d'assurance (33 626 dollars) ou encore d'un ajusteur de machines (33 104 dollars). À titre de comparaison, au Québec, selon le recensement 1996, le revenu moyen pour un emploi à temps plein se situait à 29 880 dollars. Compte tenu du degré de compétences et de formation nécessaire et constaté dans le secteur des arts de la scène, le rattrapage salarial proposé paraît conservateur (annexes I à III).

Le personnel permanent ne représente que 40 % de l'ensemble des salaires et cachets versés par les organismes des arts de la scène. Les travailleurs autonomes et occasionnels ne bénéficient généralement ni d'une sécurité de revenu comparable ni d'un niveau de revenu similaire.

Nous avons appliqué le taux de rattrapage salarial calculé pour le personnel permanent selon la division fonctionnelle (artistique, administratif, mise en marché, etc.) aux montants des salaires et cachets versés aux travailleurs autonomes et occasionnels. Le rattrapage salarial calculé correspond à une progression du niveau des salaires et cachets versés et non à un accroissement du volume de travail offert.

- *La consolidation des ressources*

La consolidation des ressources correspond à l'augmentation du volume des emplois et des dépenses matérielles nécessaire pour que les organismes artistiques des arts de la scène soient en mesure de maintenir la qualité de leurs prestations.

30 Emploi-Québec (1999), Le marché du travail au Québec selon les métiers et professions.

Le niveau de référence pour les ressources humaines correspond au total des rémunérations et cachets après le rattrapage salarial. Le taux de consolidation des ressources humaines est estimé à 15 %. Pour le personnel permanent, cette progression de 15 % équivaut à l'ajout d'une personne dans le cas d'une équipe de sept personnes. Le nombre moyen d'employés permanents en 1998-1999 pour les organismes artistiques subventionnés au fonctionnement est de 7,5 personnes.

Le niveau de référence des dépenses matérielles correspond au total des dépenses pour l'exercice 1997-1998 duquel est soustrait le total des salaires et cachets versés pour l'exercice 1998-1999³¹. Le taux de consolidation des dépenses est fixé à 20 %. Cette évaluation se base sur les informations recueillies via les rencontres avec de nombreux dirigeants d'organismes du secteur et corroborées par les représentants des disciplines étudiées et des organismes subventionneurs.

Les sommes nécessaires à la consolidation des activités et au rattrapage salarial coïncident avec les besoins financiers immédiats des organismes artistiques des arts de la scène subventionnés au fonctionnement par le CALQ.

*Les organismes de diffusion et les regroupements des arts de la scène subventionnés au fonctionnement*³²

Dans le cas des organismes de diffusion et les regroupements des arts de la scène subventionnés au fonctionnement, les données sur les rémunérations ne sont pas disponibles. Toutefois, les difficultés financières rencontrées sont au moins aussi grandes que celles éprouvées par les organismes artistiques.

Les sommes nécessaires pour consolider les activités et effectuer un rattrapage salarial sont évaluées en appliquant le ratio calculé pour les organismes artistiques. Le niveau de référence est, comme pour les organismes artistiques, le total des dépenses pour l'exercice 1997-1998.

31 Le total des dépenses pour l'exercice 1998-1999 de même que le total des rémunérations pour l'exercice 1997-1998 ne sont pas des informations disponibles.

32 Rappelons que les organismes de diffusion et les regroupements sont les diffuseurs spécialisés, les associations professionnelles, les regroupements nationaux et les événements nationaux et internationaux subventionnés au fonctionnement par le CALQ.

Les organismes des arts de la scène subventionnés au projet

La démarche d'études de cas à montrer que la situation financière des organismes subventionnés au projet est au moins aussi difficile que celle des organismes subventionnés au fonctionnement. Nous avons appliqué des règles de rattrapage salarial et consolidation des ressources identiques.

Le CALQ répond favorablement à moins de 60 % des demandes de subventions au projet. Ce taux d'acceptation résulte plus de la capacité de financement du CALQ que de la qualité des projets soumis (règle du mérite). Cette iniquité traduit dans les faits un besoin financier supplémentaire qui se répercute sur les organismes. Nous appliquerons donc une règle d'équité afin de comptabiliser ces besoins financiers.

- *Le rattrapage salarial et la consolidation des ressources*

Nous ne disposons pas d'information sur le niveau des dépenses de l'ensemble des organismes subventionnés au projet. Un sondage effectué dans le cadre de cette étude et mené auprès d'un échantillon exemplaire d'organismes subventionnés au projet a montré que la subvention au projet du CALQ représentait en moyenne quelque 20 % des revenus des organismes. Nous avons donc fait l'hypothèse que cette composition des revenus s'appliquait à l'ensemble des organismes subventionnés au projet. À partir du montant des subventions au projet du CALQ, nous avons estimé l'ensemble des revenus des organismes subventionnés au projet.

Les sommes nécessaires pour consolider les activités et effectuer un rattrapage salarial sont évaluées en appliquant le ratio calculé pour les organismes artistiques subventionnés au fonctionnement. Le niveau de référence est l'ensemble des revenus des organismes subventionnés au projet.

- *La règle d'équité*

Le CALQ répond favorablement à moins de 60 % des demandes de subventions au projet. Les ressources financières limitées du CALQ expliquent la faiblesse de ce taux. Pour rendre plus équitable l'attribution des subventions (c'est-à-dire sous la contrainte principale du mérite), nous avons porté le taux d'acceptation à environ 80 % soit une progression de 35 % du nombre de subventions au projet du CALQ.

Les besoins financiers des organismes qui, selon la règle d'équité auraient dû recevoir une subvention au projet, sont calculés de la même

manière que les organismes subventionnés au projet (rattrapage salarial et consolidation des ressources). À ce montant, nous ajoutons les subventions au projet du CALQ qui n'ont pas été versées.

Les bourses

Contrairement aux organismes subventionnés au fonctionnement et au projet, les boursiers reçoivent généralement leur bourse d'un seul organisme subventionneur. Pour couvrir l'ensemble de la population des boursiers, il est donc nécessaire de prendre en compte l'ensemble des organismes qui offrent des bourses. Pour les fins de la simulation, nous prendrons en compte les sommes versées par les deux principaux organismes qui distribuent des bourses dans le secteur des arts de la scène soit le CAC et le CALQ.

Les ressources financières limitées, au regard des besoins, des organismes qui attribuent des bourses font que leur montant est notoirement insuffisant et que le taux de réponses favorables demeure faible. Dans le secteur des arts de la scène, le montant moyen des bourses du CALQ et du CAC est respectivement de 5 347 dollars et 7 578 dollars et les taux d'acceptation des demandes respectivement de 30 % et 27 %.

- *La consolidation des bourses*

Le montant des bourses varie considérablement en fonction des projets soumis. Mais les sommes attribuées correspondent rarement aux besoins financiers constatés. Dans de nombreux cas, le montant versé ne permet même pas de couvrir adéquatement les frais de subsistance des boursiers évalués à quelque 1 500 dollars par mois. Le taux de consolidation du montant des bourses a été fixé à 50 % : les montants moyens des bourses du CALQ et du CAC seraient alors respectivement de 8 021 dollars et de 11 367 dollars. Ces montants moyens paraissent davantage réalistes tout en demeurant conservateurs.

- *La règle d'équité*

Le CALQ répond favorablement à environ 30 % des demandes de bourse et le CAC à 27 %. Les ressources financières limitées du CALQ et du CAC expliquent la faiblesse de ces taux. Pour rendre plus équitable l'attribution des bourses (c'est-à-dire sous la contrainte principale du mérite), nous avons doublé les taux d'acceptation pour les porter à 60 % pour le CALQ et 54 % pour la CAC.

Les besoins financiers des boursiers correspondent aux sommes nécessaires pour consolider le montant des bourses auxquelles s'ajoutent les bourses à verser selon la règle d'équité. Le montant de ces dernières est calculé sur la base des montants consolidés.

Les programmes d'aide et de soutien

Il existe plusieurs programmes d'aide et de soutien qui ne sont pas en mesure de remplir adéquatement leur objet à cause de ressources financières insuffisantes.

Les sept principaux programmes d'aide et de soutien des arts de la scène au Québec ont été identifiés.

TABEAU 25

Budgets des principaux programmes d'aide et de soutien destinés aux arts de la scène au Québec

	Programme d'aide et de soutien	Budgets
CALQ	Circulation des spectacles au Québec	771 750 \$
	Diffusion des arts de la scène hors-Québec	1 035 165 \$
	Accueil des spectacles étrangers	249 300 \$
MCC	Diffusion internationale	346 900 \$
	Diffusion intra-Québec (concertation & coopération)	599 990 \$
	Soutien aux diffuseurs et réseaux de diffuseurs	3 645 000 \$
MAECI	Diffusion internationale	1 328 255 \$

Dans chacun des cas, pour rendre plus efficaces les programmes et plus équitable l'attribution des fonds, une hausse du taux d'acceptation est proposée. Ce pourcentage tient compte du pourcentage d'acceptation actuelle des demandes, de la nature des programmes et de l'ampleur des besoins du secteur des arts de la scène. Ces paramètres ont pu être fixés suite aux informations recueillies via les études de cas et de nombreuses discussions avec les représentants des milieux et des organismes subventionneurs. Ces paramètres demeurent très conservateurs.

TABEAU 26

Progression du taux d'acceptation des principaux programmes d'aide et de soutien destinés aux arts de la scène au Québec

	Programme d'aide et de soutien	Progression du taux d'acceptation
CALQ	Circulation des spectacles au Québec	50 %
	Diffusion des arts de la scène hors-Québec	50 %
	Accueil des spectacles étrangers	80 %
MCC	Diffusion internationale	50 %
	Diffusion intra-Québec (concertation & coopération)	25 %
	Soutien aux diffuseurs et réseaux de diffuseurs	25 %
MAECI	Diffusion internationale	50 %

7.2.3 L'estimation des besoins financiers immédiats

Compte tenu du caractère conservateur des hypothèses retenues pour estimer les besoins financiers, les sommes calculées doivent être interprétées comme une exigence immédiate et minimale pour consolider le secteur des arts de la scène.

Les organismes des arts de la scène subventionnés au fonctionnement

Le rattrapage salarial des organismes artistiques des arts de la scène subventionnés au fonctionnement équivaut à un besoin financier de plus de 18 millions de dollars (tableau 27). Plus de 80 % de cette somme serait destinée au personnel artistique.

TABLEAU 27

Rattrapage salarial des organismes artistiques des arts de la scène subventionnés au fonctionnement, en dollars

Salaires et cachets	Montant de référence	Montant après le rattrapage salarial	Besoins financiers	
Artistique	35 493 054	50 233 365	14 740 311	81,4%
Administratif	7 188 863	8 310 229	1 121 366	6,2%
Mise en marché	4 240 804	4 996 946	756 142	4,2%
Campagne de financement	605 430	684 556	79 126	0,4%
Production	6 827 569	8 246 989	1 419 420	7,8%
Accueil	1 855 791	1 855 791	0	0,0%
Ensemble du personnel	56 211 511	74 327 876	18 116 365	

La consolidation des ressources humaines et matérielles des organismes artistiques des arts de la scène subventionnés au fonctionnement équivaut à un besoin financier de 19,4 millions de dollars (tableau 28). Les besoins financiers totaux s'élèvent donc à 37,5 millions de dollars.

TABLEAU 28

Consolidation des ressources des organismes artistiques des arts de la scène subventionnés au fonctionnement, en dollars

	Montant de référence	Montant après la consolidation	Besoins financiers
Consolidation ressources humaines	74 327 876	85 477 058	11 149 181
Consolidation des autres dépenses (dépenses et frais divers)	41 097 261	49 316 713	8 219 452
Total	115 425 137	134 793 771	19 368 634

Le rattrapage salarial et la consolidation des ressources humaines et matérielles des organismes de diffusion et les regroupements des arts de la scène subventionnés au fonctionnement représentent un besoin financier de 7,9 millions de dollars (tableau 29).

TABLEAU 29

Rattrapage salarial et consolidation des ressources des organismes de diffusion et les regroupements des arts de la scène subventionnés au fonctionnement, en dollars

	Montant de référence	Montant après rattrape salarial et consolidation	Besoins financiers
Diffuseurs spécialisés	5 900 486	8 173 454	2 272 968
Associations professionnelles et regroupements nationaux	3 462 235	4 795 497	1 333 712
Événements nationaux et internationaux	11 241 531	15 571 961	4 330 430
Total	20 604 252	28 541 361	7 937 109

Les besoins financiers immédiats des organismes des arts de la scène subventionnés au fonctionnement sont estimés à 45,4 millions de dollars (tableau 30). Cette somme constitue un minimum et son ordre de grandeur situe la gravité de la crise financière avec laquelle est aux prises le secteur des arts de la scène.

TABLEAU 30

Besoins financiers immédiats des organismes des arts de la scène subventionnés au fonctionnement, en dollars

	Besoins financiers
<i>Organismes artistiques</i>	
Rattrapage salarial	18 116 365
Consolidation ressources humaines	11 149 181
Consolidation des autres dépenses (dépenses et frais divers)	8 219 452
Consolidation des ressources	19 368 634
<i>Organismes de diffusion et les regroupements</i>	
Diffuseurs spécialisés	2 272 968
Associations professionnelles et regroupements nationaux	1 333 712
Événements nationaux et internationaux	4 330 430
Rattrapage salarial et consolidation des ressources des organismes de diffusion et les regroupements	7 937 109
Total des besoins financiers	45 422 108

Le sous-financement des organismes affecte prioritairement les ressources humaines qui représentent plus des trois quarts des besoins financiers immédiats de l'ensemble des organismes subventionnés au fonctionnement soit environ 35,5 millions de dollars (tableau 31).

TABLEAU 31

Besoins financiers de l'ensemble des organismes des arts de la scène subventionnés au fonctionnement selon le type de dépenses, en dollars

	Besoins financiers	
Rattrapage salarial et consolidation des ressources humaines	35 462 261	78,1 %
Consolidation des autres dépenses	9 959 846	21,9 %
Total	45 422 108	100 %

Les organismes des arts de la scène subventionnés au projet

Le rattrapage salarial ainsi que la consolidation des ressources humaines et matérielles des organismes des arts de la scène subventionnés au projet équivaut à un besoin financier de 19,4 millions de dollars (tableau 32).

TABLEAU 32

Rattrapage salarial et consolidation des ressources des organismes des arts de la scène subventionnés au projet, en dollars

	Montant de référence	Total estimé des revenus	Montant des dépenses consolidées	Besoins financiers
Théâtre	706 400 \$	3 532 000 \$	4 892 587 \$	1 360 587 \$
Musique	462 750 \$	2 313 750 \$	3 205 046 \$	891 296 \$
Danse	396 000 \$	1 980 000 \$	2 742 730 \$	762 730 \$
Arts multidisciplinaires	89 500 \$	447 500 \$	619 885 \$	172 385 \$
Total	1 654 650 \$	8 273 250 \$	11 460 247 \$	3 186 997 \$

La progression du taux d'acceptation (règle d'équité) correspond à des besoins financiers supplémentaires de près de 1,7 millions de dollars. Les besoins financiers totaux des organismes des arts de la scène subventionnés au projet s'élèvent à près de 4,9 millions de dollars.

Les bourses

La consolidation du montant des bourses accordées dans le secteur des arts de la scène équivaut à un besoin financier de près d'un million de dollars (tableau 33)

TABLEAU 33

Consolidation du montant des bourses accordées dans le secteur des arts de la scène, en dollars

		Montant de référence	Montant après consolidation	Besoins financiers
CALQ	Théâtre	330 574	495 861	165 287
	Musique	343 813	515 720	171 907
	Danse	304 075	456 113	152 038
	Arts multidisciplinaires	171 250	256 875	85 625
		1 149 712	1 724 568	574 856
CAC	Théâtre	262 000	393 000	131 000
	Musique	268 784	403 176	134 392
	Danse	302 810	454 215	151 405
		833 594	1 250 391	416 797
Total		1 983 306	2 974 959	991 653

La progression du taux d'acceptation (règle d'équité) correspond à des besoins financiers supplémentaires de près de trois millions de dollars. Les besoins financiers totaux pour les bourses accordées dans le secteur des arts de la scène s'élèvent à près de quatre millions de dollars.

Les programmes d'aide et de soutien

La consolidation des principaux programmes d'aide et de soutien destinés aux arts de la scène au Québec représente des besoins financiers d'un peu plus de trois millions de dollars (tableau 34).

TABLEAU 34

Besoins financiers reliés aux principaux programmes d'aide et de soutien destinés aux arts de la scène au Québec

	Programme d'aide et de soutien	Montant de référence	Besoins financiers
CALQ	Circulation des spectacles au Québec	771 750 \$	385 875 \$
	Diffusion des arts de la scène hors-Québec	1 035 165 \$	517 583 \$
	Accueil des spectacles étrangers	249 300 \$	199 440 \$
MCC	Diffusion internationale	346 900 \$	173 450 \$
	Diffusion intra-Québec (concertation & coopération)	599 990 \$	149 998 \$
	Soutien aux diffuseurs et réseaux de diffuseurs	3 645 000 \$	911 250 \$
MAEI	Diffusion internationale	1 328 255 \$	664 128 \$
Total		7 976 360 \$	3 001 723 \$

Le secteur des arts de la scène

Les besoins financiers immédiats du secteur des arts de la scène au Québec sont estimés à **57,3 millions de dollars**. Cette évaluation fournit un ordre de grandeur et elle réfère à la période 1998-1999 (tableau 35).

TABLEAU 35
Besoins financiers des arts de la scène, en dollars

	Besoins financiers	
Organismes subventionnés au fonctionnement	45 422 108	79%
Organismes subventionnés au projet	4 881 573	9%
Bourses	3 966 612	7%
Programmes d'aide et de soutien	3 001 723	5%
Secteur des arts de la scène	57 272 016	100%

ANNEXE I

Niveaux de compétences prévus dans la classification nationale des professions (CNP)

Niveaux de compétences	Études / Formation	Autres critères
O Gestion	Peu déterminant dans la majorité des cas	- Expérience dans le domaine visé - Capital financier
A Professionnel	Un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou diplôme d'études universitaires supérieures)	
B Technique	- De deux à trois ans d'études post-secondaires dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie ou - De deux à quatre ans d'apprentissage ou - De deux à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail particulière.	- Le niveau de compétences B a été attribué au personnel qui assume des responsabilités de supervision - Le niveau de compétences B a été attribué au personnel qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompiers, les agents de police et les infirmières auxiliaires autorisées).
C Intermédiaire	- De un à quatre ans d'études secondaires - Jusqu'à deux années de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail particulière.	
D Élémentaire	De un à deux ans d'études secondaires et une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi.	

Source : Emploi-Québec (1999), *Le marché du travail au Québec selon les métiers et professions*.

ANNEXE II

Niveaux de compétences prévus dans la CNP, revenu annuel moyen d'emploi à plein temps et proportion d'emplois à plein temps selon le groupe professionnel en 1995

CNP 4	Titre de la profession	Niveau de compétences	Revenu annuel moyen d'emploi à plein temps	Proportion d'emplois à plein temps
512	Directeurs de l'édition, du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts du spectacles	0	42 323 \$	94,1%
5131	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	A	39 471 \$	88,4%
5132	Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	A	34 383 \$	71,4%
5133	Musiciens et chanteurs	A	24 123 \$	31,7%
5134	Danseurs	A	16 369 \$	37,9%
5135	Acteurs	A	27 439 \$	43,8%
5226	Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	B	29 952 \$	74,6%
5227	Personnel de soutien et aides dans le cinéma, la radiotélédiffusion et les arts de la scène	B	27 078 \$	72,8%
5232	Autres artistes du spectacle	B	20 496 \$	46,0%
5243	Ensembliers de théâtre, modélistes de vêtements, concepteurs d'expositions et autres concepteurs artistiques	B	25 681 \$	82,1%
Ensemble des professions			29 880 \$	78,9%

Source : *Emploi-Québec (1999), Le marché du travail au Québec selon les métiers et professions.*

ANNEXE III

Plus haut niveau de scolarité et niveaux de compétence prévus dans la CNP, selon le groupe professionnel en 1995

Titre de la profession	Niveau de compétences	Études primaires ou secondaires sans diplôme	Études secondaires avec diplôme	Études collégiales	Études universitaires
Directeurs de l'édition, du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts du spectacles	0	3,2%	12,3%	23,5%	60,8%
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	A	3,8%	9,2%	24,0%	63,0%
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	A	3,4%	13,7%	20,4%	64,8%
Musiciens et chanteurs	A	9,9%	11,5%	18,9%	59,8%
Danseurs	A	19,0%	19,4%	28,0%	33,8%
Acteurs	A	4,1%	9,3%	35,3%	51,1%
Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	B	6,2%	14,5%	32,8%	46,2%
Personnel de soutien et aides dans le cinéma, la radiotélédiffusion et les arts de la scène	B	12,9%	15,1%	37,9%	33,7%
Autres artistes du spectacle	B	21,6%	12,1%	31,0%	35,1%
Ensembliers de théâtre, modélistes de vêtements, concepteurs d'expositions et autres concepteurs artistiques	B	11,9%	13,0%	42,4%	32,6%
Ensemble des professions		20,7%	23,8%	27,6%	37,8%

Source : Emploi-Québec (1999), *Le marché du travail au Québec selon les métiers et professions*.

ANNEXE IV

Notes méthodologiques (CALQ, 1999)

SOURCES D'INFORMATIONS

Les informations proviennent des formulaires de demandes d'aide financière présentés par les organismes au Conseil des arts et des lettres du Québec chaque année. Les organismes soutenus via les programmes d'aide au fonctionnement dans les différents domaines culturels, en 1998-1999, et ayant obtenu une aide financière du Conseil des arts et des lettres au cours des années considérées font l'objet de cette présentation.

Les informations colligées portent sur les revenus, les dépenses et les activités des organismes, pour les années 1994-1995, 1995-1996, 1996-1997 et 1997-1998. L'année financière de chaque organisme est celle qui prend fin entre le 1^{er} septembre et le 31 août de chacune des années et les informations financières sont basées sur des données réelles.

REVENUS DES ORGANISMES

Revenus d'opération

Les revenus d'opération sont les revenus gagnés par les organismes. Ils proviennent de leur activité principale, c'est-à-dire des revenus directs de l'organisme (revenus de guichets, ventes de spectacles, cotisations des membres, location de locaux ou ateliers, etc.) et des revenus des autres activités de l'organisme, ce sont les revenus indirects des organismes (vente de produits dérivés, etc.)

Revenus privés

Les revenus de sources privées regroupent les sommes provenant des dons en argent des particuliers, des fondations et des entreprises, ainsi que les sommes reçues en commandites, les sommes comptabilisées pour des échanges de services (comptabilité, loyer, etc.) et, également de d'autres activités, comme les sommes retirées des activités bénéfiques réalisées au cours de l'année.

Revenus publics

Les revenus de sources publiques regroupent l'ensemble des sommes versées par le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, les administrations municipales, ainsi celles issues d'autres partenaires publics comme les commissions scolaires ou les gouvernements étrangers. Les interventions du gouvernement du Québec sont principalement réalisées par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) par l'entremise de différents programmes d'aide financière et par d'autres ministères et organismes du gouvernement du Québec. Le gouvernement du Canada octroie, pour sa part, une aide financière principalement par le Conseil des arts du Canada (CAC).

DÉPENSES DES ORGANISMES

Frais variables de production

Les frais variables sont l'ensemble des coûts attribuables à chacune des productions, les cachets des comédiens, des metteurs en scène et du personnel de production, de même que ceux relatifs aux droits d'auteurs, à la location de salles de spectacles, etc.

Frais généraux de production

Les frais généraux de production regroupent les dépenses encourues pour la rémunération et les avantages sociaux pour la direction artistique et le personnel de production, les frais de location de salles de répétitions, d'ateliers et d'entrepôt, etc.

Administration et recherche de financement

Les dépenses d'administration se composent de l'ensemble des sommes versées pour la rémunération et les avantages sociaux du personnel de direction, les frais de déplacement et de représentation, de formation et de perfectionnement, les coûts du loyer, des fournitures et équipements de bureau, etc. Les sommes relatives à la recherche de financement privé comprennent les montants versés pour la réalisation de collectes de fonds ou d'activités spéciales de financement.

Frais de mise en marché

Les frais de mise en marché regroupent l'ensemble des sommes versées pour assurer la publicité et la promotion des activités des organismes, incluant les campagnes d'abonnements.

Autres dépenses

Les autres dépenses comprennent les frais de guichets, placiers, d'exploitation de bars et concessions, etc.

LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES

Les informations relatives aux activités regroupent les données relatives au nombre de productions, de représentations et de spectateurs rejoints par les organismes au cours de l'année.

ANNEXE V

**Revenus des organismes artistiques en arts de la scène subventionnés au fonctionnement par le CALQ
de 1994-1995 à 1997-1998**

Revenus	1994-1995		1995-1996		1996-1997		1997-1998	
Nombre d'organismes	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
	103		103		113		118	
Revenus d'opération								
Revenus: activité principale	31 249 773 \$	35,6%	32 503 107 \$	36,6%	35 800 861 \$	38,0%	32 160 230 \$	33,3%
Autres revenus	6 644 456 \$	7,6%	6 600 910 \$	7,4%	6 593 558 \$	7,0%	7 787 800 \$	8,1%
Total: revenus d'opération	37 894 229 \$	43,2%	39 104 017 \$	44,1%	42 394 419 \$	45,0%	39 948 030 \$	41,4%
Aide privée								
Dons et commandites	5 807 623 \$	6,6%	5 477 324 \$	6,2%	5 876 910 \$	6,2%	6 089 894 \$	6,3%
Échanges de services	831 184 \$	0,9%	854 269 \$	1,0%	1 548 470 \$	1,6%	2 174 543 \$	2,3%
Autres	2 164 448 \$	2,5%	2 029 133 \$	2,3%	2 160 503 \$	2,3%	3 188 956 \$	3,3%
Total: aide privée	8 803 255 \$	10,0%	8 360 726 \$	9,4%	9 585 883 \$	10,2%	11 453 393 \$	11,9%
Aide publique: gouvernement du Québec								
CALQ fonctionnement et projet	18 417 462 \$	21,0%	20 776 972 \$	23,4%	21 316 788 \$	22,6%	21 991 588 \$	22,8%
CALQ autres programmes	1 595 412 \$	1,8%	1 585 627 \$	1,8%	1 992 552 \$	2,1%	2 276 480 \$	2,4%
CALQ total	20 012 874 \$	22,8%	22 362 599 \$	25,2%	23 309 340 \$	24,8%	24 268 068 \$	25,2%
MCC	2 020 206 \$	2,3%	1 043 146 \$	1,2%	444 188 \$	0,5%	609 337 \$	0,6%
Programmes d'emplois	509 038 \$	0,6%	391 875 \$	0,4%	310 255 \$	0,3%	432 074 \$	0,4%
Autres ministères	229 749 \$	0,3%	288 302 \$	0,3%	320 735 \$	0,3%	510 751 \$	0,5%
Total: gouvernement du Québec	22 771 867 \$	25,9%	24 085 922 \$	27,1%	24 384 518 \$	25,9%	25 820 230 \$	26,8%
Aide publique: gouvernement du Canada								
CAC fonctionnement et projet	9 383 850 \$	10,7%	9 339 402 \$	10,5%	9 507 550 \$	10,1%	10 402 483 \$	10,8%
CAC autres programmes	908 632 \$	1,0%	880 766 \$	1,0%	967 401 \$	1,0%	1 894 506 \$	2,0%
CAC total	10 292 482 \$	11,7%	10 220 168 \$	11,5%	10 474 951 \$	11,1%	12 296 989 \$	12,7%
Programmes d'emplois	391 875 \$	0,4%	386 656 \$	0,4%	166 084 \$	0,2%	210 456 \$	0,2%
Autres ministères	2 282 968 \$	2,6%	1 516 111 \$	1,7%	1 684 061 \$	1,8%	1 140 297 \$	1,2%
Total: gouvernement du Canada	12 967 325 \$	14,8%	12 122 935 \$	13,7%	12 325 096 \$	13,1%	13 647 742 \$	14,1%
Aide publique: administrations municipales								
CACUM et BACQ	4 283 533 \$	4,9%	4 147 032 \$	4,7%	4 313 089 \$	4,6%	4 115 499 \$	4,3%
Autres	914 906 \$	1,0%	851 845 \$	1,0%	1 001 439 \$	1,1%	1 407 922 \$	1,5%
Total: administrations municipales	5 198 439 \$	5,9%	4 998 877 \$	5,6%	5 314 528 \$	5,6%	5 523 421 \$	5,7%
Autres partenaires gouvernementaux	134 944 \$	0,2%	66 485 \$	0,1%	154 054 \$	0,2%	61 459 \$	0,1%
Total de l'aide publique	41 072 575 \$	46,8%	41 274 219 \$	46,5%	42 178 196 \$	44,8%	45 052 852 \$	46,7%
Revenus totaux	87 770 059 \$	100,0%	88 738 962 \$	100,0%	94 158 498 \$	100,0%	96 454 275 \$	100,0%

de 1994-1995 à 1997-1998

Dépenses	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
	\$	\$	\$	\$
Frais variables de production	50 368 737 \$	50 055 770 \$	54 488 777 \$	41 095 074 \$
Frais généraux de production	10 462 094 \$	12 381 624 \$	11 840 945 \$	24 652 806 \$
Administration et recherche de financement	14 640 699 \$	14 078 206 \$	14 324 077 \$	16 767 575 \$
Frais de mise en marché	8 856 000 \$	9 090 318 \$	9 452 466 \$	8 492 229 \$
Autres dépenses	5 177 255 \$	5 038 982 \$	5 234 034 \$	6 301 088 \$
Dépenses totales	89 504 785 \$	90 644 900 \$	95 340 299 \$	97 308 772 \$
	%	%	%	%
Frais variables de production	56,3%	55,2%	57,2%	42,2%
Frais généraux de production	11,7%	13,7%	12,4%	25,3%
Administration et recherche de financement	16,4%	15,5%	15,0%	17,2%
Frais de mise en marché	9,9%	10,0%	9,9%	8,7%
Autres dépenses	5,8%	5,6%	5,5%	6,5%
Dépenses totales	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Surplus/déficit des organismes artistiques en arts de la scène subventionnés au fonctionnement par le CALQ

de 1994-1995 à 1997-1998

Surplus/déficit	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
	\$	\$	\$	\$
Surplus d'opération	1 327 437 \$	1 456 419 \$	1 658 407 \$	2 653 935 \$
Déficit d'opération	(3 062 163) \$	(3 362 357) \$	(3 453 737) \$	(3 508 449) \$
Surplus accumulé	3 421 860 \$	3 290 647 \$	3 381 041 \$	4 594 969 \$
Déficit accumulé	(9 868 635) \$	(11 811 944) \$	(10 018 836) \$	(10 730 737) \$
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre
Surplus d'opération	59	57	66	75
Déficit d'opération	44	46	43	43
Surplus accumulé	55	57	64	73
Déficit accumulé	48	46	49	45

Activités des organismes artistiques en arts de la scène subventionnés au fonctionnement par le CALQ

de 1994-1995 à 1997-1998

Activités	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Nombre de représentations	6 271	6 353	7 124	7 159
Nombre total de spectateurs	2 298 869	2 443 455	2 673 594	2 745 078
Nombre de spectateurs Québec	1 874 381	1 970 164	2 100 433	2 132 414
Nombre de spectateurs hors Québec	424 488	473 291	573 161	612 664

**Emplois des organismes artistiques des arts de scènes
subventionnés au fonctionnement par le CALQ en 1998-1999**

Annexe V

Personnel	Artistique	Administratif	Mise en marché	Campagne de financement	Production	Accueil	Total
Permanent							
Nombre d'organismes	86	91	65	10	38	14	101
Nombre de personnes	346	230	137	16	72	49	850
Salaires versés	9 212 080	6 120 298	3 475 487	450 763	2 311 440	998 889	22 609 403
Occasionnels							
Nombre d'organismes	30	31	30	8	11	20	73
Nombre de personnes	264	56	104	8	491	175	1 098
Salaires versés	1 297 588	490 458	316 933	52 177	305 812	783 818	5 116 622
Travailleurs autonomes							
Nombre d'organismes	104	36	53	12	37	8	107
Nombre de personnes	4 371	60	113	25	693	20	5 282
Cachets et honoraires	24 983 386	558 825	448 384	102 480	817 184	67 656	28 480 089
L'ensemble du personnel							
Nombre d'organismes	113	113	113	113	113	113	113
Nombre de personnes	4 981	346	354	49	1 256	244	7 230
Salaires et cachets versés	35 493 054	7 188 863	4 240 804	605 430	6 827 569	1 855 791	56 211 511
Nombre de semaines travaillées	52 136	12 078	6 508	810	8 888	4 734	85 154